

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

54^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 751

30 JUIN 2000 - 150 Francs CFA

LE DIOCÈSE DE PORTO-NOVO EN ACTION DE GRÂCE : MONSEIGNEUR MARCEL HONORAT L. AGBOTON PREND POSSESSION CANONIQUE DE SA CHARGE ÉPISCOPALE

Dimanche 18 juin 2000, fête de la Très-Sainte Trinité, jour spécial d'action de grâce pour l'Église du Christ qui est à Porto-Novo. C'est ce jour que son Excellence Monseigneur Vincent Mensah a passé le témoin à son successeur son Excellence Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton, troisième évêque de Porto-Novo. Moment de vives émotions aussi bien pour celui qui s'en va que pour celui qui vient au nom du Seigneur. Tout ceci, devant une foule de fidèles émerveillés.

La cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Porto-Novo s'est trouvée trop petite pour la circonstance. C'est très tôt qu'elle a été prise d'assaut par une multitude de chrétiens, parents, amis et curieux. Les bâches et même les arbres ont servi d'abri pour ceux qui n'ont pu y avoir accès.

Du monde, il y en a. On pouvait y distinguer de fortes délégations gouvernementale et parlementaire conduites respectivement par le ministre d'État, M. Bruno Amoussou, représentant le chef de l'État et le président de l'Assemblée nationale M. Adrien Houngbédji. La Cour Constitutionnelle y était représentée par sa présidente Mme Ouinsou Liliane Denis Conception. Diverses autorités politico-administratives de Porto-Novo et ses environs ont également pris part à cette célébration. L'Église protestante et d'autres confessions religieuses étaient fortement représentées.

Le décor était ainsi bien planté pour une ambiance d'action de grâce et de fête. La



S. Exc. Mgr. Marcel Honorat Léon Agboton
troisième évêque de Porto-Novo

célébration a été précédée par une impressionnante procession d'entrée des évêques et prêtres concélébrants ayant à leur tête le Cardinal Bernardin Gantin et accompagnée par la chorale adjogan. La procession était partie du presbytère à 10 h 45. Outre le chargé d'affaires de la Nonciature apostolique au Bénin, son Excellence Monseigneur Pierre Nguyễn van Tôt et l'archevêque de Cotonou, son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, le Cardinal était entouré de l'évêque émérite de Porto-Novo son Excellence Monseigneur Vincent Mensah, son successeur, son Excellence Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton, l'évêque de Natitingou, son Excellence Monseigneur Pascal N'Koué les triplets de l'épiscopat béninois ordonnés à Parakou le 10 juin 2000, à savoir Leurs Excellences Nosseigneurs Fidèle Agbachi, archevêque de Parakou, Martin Adjou-Moumouni, évêque de N'Dali et Clément Féliho, évêque de Kandji, l'administrateur diocésain de Lokossa, Monseigneur Victor Agbanou et une soixantaine de prêtres. Les chants de la messe sont assurés par les différentes chorales en langues nationales et en français. Beau et simple, tout était à la gloire du Seigneur. Plusieurs temps forts ont marqué la célébration proprement dite.

D'abord l'adresse d'accueil et d'aurévoir très émouvante de son Excellence Monseigneur Vincent Mensah. Elle a été suivie de la lecture de l'attestation de nomination du nouvel évêque.

(Lire la suite à la page 6)

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS : LONGUE ATTENTE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

(Lire nos informations à la page 2)

TENDRE VERS UNE GLOBALISATION DE LA SOLIDARITÉ ET UNE MONDIALISATION SANS MARGINALISATION DES PERSONNES ET DES PEUPLES

(...) Vous êtes pleinement conscients des énormes transformations qui bouleversent aujourd'hui l'économie et le monde du travail, sous l'impact des grands progrès technologiques et des nouvelles situations politiques et culturelles. Ni les chefs d'entreprises, ni les travailleurs, ni les responsables politiques ou les acteurs sociaux, personne ne doit se résigner à une mondialisation fondée uniquement sur des critères économiques et ne peut s'en remettre à la fatalité de mécanismes aveugles. Avec tous les partenaires de la vie sociale, dans le dialogue et la collaboration, les

A L'ÉCOUTE DU PAPE



travailleurs sont appelés à s'engager pour éviter les méfaits de la mondialisation et d'une technologie qui écrasent l'homme. La nouvelle conjoncture économique implique de mettre au point de nouveaux instruments d'analyse et d'action; dans ce domaine, notamment, les organisations de laïcs doivent contribuer à chercher des réponses inspirées par les valeurs évangéliques.

Une attention particulière doit être portée aux jeunes en recherche d'em-

(Lire la suite à la page 2)

S. Exc. Mgr. VINCENT MENSAH ET SON SUCCESSOR S. Exc. Mgr. MARCEL HONORAT LÉON AGBOTON

S'ENTRETIENNENT AVEC "LA CROIX DU BÉNIN"

Peu avant la prise de possession du siège épiscopal de Porto-Novo par S. Exc. Mgr. Marcel Honorat Léon Agboton et l'aurévoir de son prédécesseur S. Exc. Mgr. Vincent Mensah, les deux évêques ont bien voulu accepter de s'entretenir avec votre journal «La Croix du Bénin». Ils nous parlent tous deux, ici, de l'œuvre accomplie, grâce à l'Esprit de Dieu dans leurs divers champs respectifs de mission sans oublier de jeter un regard d'espérance sur l'avenir de l'Église du Christ.

(Lire nos informations à la page 10)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS : LONGUE ATTENTE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Samedi 3 juin 2000, le conseil des ministres s'est réuni en séance extraordinaire et a accouché d'une décision capitale dans la vie de l'économie nationale et plus particulièrement dans le vécu quotidien des Bénéinois.

UNE INFLATION QUI FAIT MAL

En effet, et ceci pour la deuxième fois dans la même année, le gouvernement du Général Mathieu Kérékou a décidé d'augmenter les prix des produits pétroliers. Ainsi, ces prix ont évolué comme suit :

— le pétrole lampant de 125 F/l à 230 F/l : soit une hausse de plus de 54%;

— l'essence ordinaire de 195 F/l à 350 F/l : près de 56%;

— gas-oil de 175 F/l à 295 F/l : près de 48%;

— le super de 220 F/l à 365 F/l : plus de 60%;

— le mélange de 240 F/l à 380 F/l : plus de 63%.

Et comme on pouvait s'y attendre, au sein des populations, la potion a été

vraiment amère à avaler. La consternation et la désolation se sont emparées d'une grande frange de la population dont le pouvoir d'achat déjà faible vient encore de subir une grave détérioration. Du coup, les réactions des syndicats, des associations de développement, de certains partis politiques et autres ne se sont pas faites attendre: condamnant unilatéralement la décision d'augmenter les prix des produits pétroliers dans de telles proportions. D'ailleurs le vendredi 9 juin déjà, huit associations pour la défense des consommateurs, des organisations de conducteurs de taxis moto, des syndicats et autres citoyens ont, au cours d'une marche pacifique, protesté énergiquement contre cette hausse des prix du carburant. Aussi, ont-ils exigé la rémunération à l'indice 2000 des agents permanents de l'État avec le relèvement de la valeur du point d'indice de 50% au moins, le relèvement du SMIG à 50 000 F CFA, avec l'harmonisation et le contrôle des prix des produits de première nécessité. Pendant près de deux semaines, on aurait cru que les populations béninoises se sont résignées du sort qui leur est fait par rapport à cette mesure de hausse des prix des produits pétroliers, ceci au regard de l'acalmie qui a suivi au lendemain de quelques agitations verbales condamnant la décision du conseil des ministres extraordinaire. Erreur. La colère

couve bel et bien dans le milieu syndical. Et les jours à venir risquent d'être tumultueux. Le coup d'envoi de deux jours de grève d'avertissement donné par la Centrale des syndicats autonomes (CSA-Bénin) dirigée par Guillaume Attigbé n'a pas manqué de faire mal. D'autant qu'en deux jours l'administration a été partiellement paralysée. Mais le pire est à craindre les semaines à venir où toutes les Centrales se mobilisent pour déclencher un mouvement général.

DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'AIR

À craindre, oui vraiment à craindre d'autant que les négociations gouvernement-syndicats en vue d'améliorer les salaires piétinent. Mieux, elles n'augurent pas d'un avenir meilleur. En effet les syndicalistes, face à la hausse drastique des prix des produits pétroliers, se montrent intransigeants à propos de certaines exigences: le renoncement à l'avancement au mérite, le paiement à l'indice 2000 pour les APE, avec le relèvement de la valeur indiciaire de 50% au moins, le relèvement du SMIG à 50 000 F CFA.

Les syndicalistes et plus généralement les travailleurs restent campés dans leur position et mettent le gouvernement en difficulté dans la mesure où la satisfaction totale de ces revendications des travailleurs impliquent nécessairement la remise en cause des accords signés avec les institutions de Bretton Woods. Un risque que ne saurait prendre le pouvoir.

À y voir de près la décision de la hausse des prix des produits pétroliers intervenue au début de ce mois dans notre pays, était inévitable. Car, l'environnement sous-régional et la hausse récente du dollar conjuguée avec l'augmentation notable du prix du baril de pétrole faisaient de la hausse des prix des produits pétroliers une obligation incontournable dans notre pays. Mais que dire de l'ampleur époustouflante de cette majoration, surtout en ce qui concerne le pétrole lampant. Certes le Bénin incontestablement ne peut faire cavalier seul dans un système d'avantage globalisant de l'économie, mais

gouverner c'est prévoir. Là où le bât blaise, c'est l'attitude du gouvernement depuis la prise de cette décision le samedi 3 juin 2000. Pourquoi avoir supprimé la caisse de péréquation? Lorsque le taux de change du dollar et le prix du baril de pétrole baisseront le consommateur peut-il espérer en bénéficier? Un gouvernement qui donne l'air d'avoir improvisé car il eut été bon de prendre cette décision de la hausse des prix des produits pétroliers dans une approche prospective afin d'appréhender rapidement et efficacement les mesures d'accompagnement. Il n'est peut-être pas encore trop tard de bien faire. Et de ce point de vue, le gouvernement doit agir vite et bien pour éviter la dérive à notre pays, car toute désinvolture ou toute tergiversation ne peut être que hasardeuse.

Alain Sessou

À L'ÉCOUTE DU PAPE

(Suite de la première page)

ploi, aux chômeurs, à ceux qui ont un salaire insuffisant ou qui manquent de moyens matériels; il est essentiel que tous se mobilisent en faveur de l'insertion et de la réinsertion de l'ensemble de la population en âge d'avoir une activité professionnelle et que les situations de pauvreté et de détresse, qui offensent leur dignité, soient vaincues par une solidarité de plus en plus active. On est aujourd'hui, et à juste titre, davantage attentif à la protection des travailleurs, qui ne doivent pas être soumis à des pressions déshumanisantes, pour que soient respectés la dignité inaliénable des personnes, les droits de chacun, notamment le droit à une vie convenable (cf. Léon XIII, *Rerum novarum*, nn. 4; 34), ainsi que le juste développement d'un plan de carrière. De même, il convient d'envisager avec sérieux la question des retraites pour tous les travailleurs. Après une vie de labeur, ces derniers ont droit à une retraite décente (cf. Pie XI, *Encyclique Quadragesimo anno*, n. 81), qui leur permette de vivre et de faire vivre ceux dont ils ont encore la charge. Il s'agit là d'une expression normale de la solidarité de l'équité et de la justice entre les générations à laquelle l'Église souhaite appeler l'ensemble de nos contemporains. (...)

Vatican, 7 mai 2000

Jean-Paul II

Message aux participants à l'Assemblée générale du mouvement mondial des travailleurs chrétiens, en cours à São-Paulo, au Brésil.

LU POUR VOUS : LA MÂCHOIRE ET LE VENTRE

Debout ! C'est de la poésie. C'est la plume à la fois douce et aigre. C'est le passage de la mort à la vie, de l'injustice à la justice, des profondeurs de la nuit à la hauteur du jour levant. "La mâchoire et le ventre": Un recueil de cris de cœur étalé sur une puissance à faire éclater les mots. Ici, tout parle même la blancheur des interlignes de cette percutante œuvre poétique que nous tenons sous les mains et sous les yeux. Court, simple, sonnant et trébuchant, d'un volume de 52 pages, "la mâchoire et le ventre" publié aux éditions du Flamboyant, deuxième trimestre 2000, se voudrait être, non une forêt impénétrable, mais une clarté qui interpelle le passé, harmonise le présent pour faire flamboyer l'avenir.

L'auteur, Eugène Codjo Kpadé, romancier, nouvelliste, et dramaturge, a usé des mots les plus simples pour clamer haut et fort les maux les plus quelconques et les plus complexes d'un peuple à histoire mémorable.

À toi paysan. Temps espigle. Soupir de larmes. Larmes étranglées. Abattre. Veillée d'espérance. Un soir sur le sable

fin : Souvenir. Autant de titres de ce recueil qui captive le lecteur averti et le range dans la colonne des Muses pour une espérance sûre et certaine. Voilà ce que broie Eugène Codjo Kpadé avec qui nous sommes debout au milieu des champs d'espérance.

Brice C. Ouinsou

"LA CROIX DU BENIN"	
Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un	
Abonnement de Soutien	5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bienfaiteur	10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Ami	20.000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse	100 F CFA
TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion	
- Bénin	3.720 F CFA
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA
- Guinée	5.760 F CFA
- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.	5.760 F CFA
- France	5.760 F CFA
- Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone	7.560 F CFA
- Kinshasa (Zaire)	9.000 F CFA
- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA
- U.S.A.	9.480 F CFA 94,80 FF
- Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10.200 F CFA 102,00 FF
- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège)	8.520 F CFA 85,20 FF
- Canada	10.200 F CFA 102,00 FF
- Chine	12.600 F CFA 126,00 FF
Imprimerie Notre-Dame • Tél. (229) 32-12-07 • Fax: (229) 32-11-19 — E-mail: lacroixbenin@excite.fr Cotonou (République du Bénin)	

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA-DONGA

CAMPAGNE DE TRAITEMENT GRATUIT DES AFFECTIONS BUCCO-DENTAIRES

Les affections bucco-dentaires souvent négligées par une grande partie de la population, ne constituent pas moins un problème de santé publique qui mérite de la part des autorités, une attention égale à celle accordée à d'autres maladies. C'est pourquoi une équipe de cinq chirurgiens-dentistes déployée par le ministère de la santé publique était récemment dans les départements de l'Atacora et de la Donga. À son arrivée à Natitingou le 29 mai dernier, l'équipe qui était dotée de matériel dentaire mobile, s'était aussitôt déployée dans les deux départements sous la conduite du Dr Emile China dans le cadre d'une tournée foraine qui devait durer six jours. La tâche des cinq médecins spécialistes consistait à dépister et traiter gratuitement les cas d'affections bucco-dentaires dans les zones déterminées par leur mission. Parmi les localités retenues on peut citer la circonscription urbaine de Djougou et les sous-préfectures de Ouaké, Bassila, Pehunco et Kouandé.

Il ne fait pas de doute que les membres de l'équipe de chirurgiens-dentistes se sont intéressés de près à la couche juvénile scolaire qui est exposée de façon particulière à ce genre d'affections à cause de son penchant excessif pour les friandises et divers produits de confiserie.

Puisque nous parlons du milieu scolaire, restons-y alors pour signaler que le Programme alimentaire mondial (PAM) avec la contribution financière de l'association des parents d'élèves a doté de deux modules de classes, la commune rurale de Tchoumi-Tchoumi dans la circonscription urbaine de Natitingou. Les deux localités bénéficiaires de ces infrastructures sont Moupémou et N'Djakata.

D'un coût global de 7.786.820 F CFA, pour Moupémou et 8.141.499 F pour N'Djakata, les deux modules de classes ont été officiellement inaugurés le mercredi 31 mai dernier en présence de M. Emmanuel Danhoussi représentant le PAM et de M. Clément Abichémey pour le compte du directeur départemental du plan.

ATLANTIQUE-LITTORAL

TROIS MILLIARDS DE FRANCS CFA POUR LES VOIRIES DE COTONOU ET DE PORTO-NOVO

Trois milliards de F CFA environ, tel est le montant du financement que l'Agence française de développement a mis mercredi 31 mai dernier à la disposition du Bénin dans le cadre du programme d'amélioration des voiries urbaines de Cotonou et de Porto-Novo. Cet accord permettra la réalisation de travaux d'assainissement et de pavage de 6 km de voies à Cotonou, notamment la rue allant de la pharmacie du nouveau pont à Agbato et celle menant de l'école Adogléta au carrefour "chez Kied". À Porto-Novo, 4 km de voies sont concernés dont celle allant du marché Djassin à l'hôtel Beau-Rivage et la route de Pobé au carrefour Zinlavali.

L'Agence française de développement vient ainsi d'assurer sa quote-part dans le projet de gestion urbaine décentralisée (PGUD) pour l'amélioration des infrastructures de base des villes de Cotonou, Porto-Novo et Parakou.

Le coût du PGUD est chiffré à un montant global de 31 milliards de F CFA

cofinancé par la Banque mondiale et le Bénin.

La philosophie qui préside à la mise en place d'un investissement de cette envergure n'échappe à personne, car touchant à chacun de nous. C'est l'amélioration du cadre de vie des populations.

La corrélation est directe entre l'objectif ainsi visé et la protection de l'environnement. L'opportunité nous est ainsi offerte de rappeler que la 16^{ème} édition de la journée nationale de l'arbre célébrée le 1^{er} juin a été placée cette année sous le thème de l'«arbre restaurateur de notre environnement».

Dans le programme du gouvernement, comme le ministre du Développement rural l'a souligné dans un message à la veille du 1^{er} juin, il est prévu la réalisation de plantation de 0,5 ha au moins par village et par an de 1997 à 2000, la plantation de 1000 plants par commune et par an et la plantation de 2 millions de jeunes plants par an dans les zones côtières.

BORGOU-ALIBORI

LA COBEMAG À LA RECHERCHE D'UN SECOND SOUFFLE

Il en est des hommes comme des structures. Dans l'un ou l'autre cas, il arrive toujours un moment où un bilan s'impose afin de mieux cerner, ses forces et faiblesses pour des perspectives meilleures. C'est pratiquement l'équation que la COBEMAG (Coopérative béninoise de matériel agricole) doit résoudre actuellement afin de s'adapter aux nouvelles données de l'environnement économiques tant national qu'international. Dans ces conditions, on peut aisément deviner la nécessité qui a dicté aux responsables de la COBEMAG l'initiative de tenir mai dernier au siège de la société à Parakou, trois journées de réflexion sur le devenir de la coopérative et de la doter d'un plan quinquennal de développement.

Une cinquantaine d'agents et cadres de la société ont participé aux travaux de cette rencontre placée sous le signe de l'analyse critique et de propositions pertinentes et constructives.

Pour le directeur général de la COBEMAG M. Sabirou Soumanou Djara, les résultats desdites journées étaient attendus pour fournir de la matière à un exercice de planification stratégique qui devait être mené par les principaux acteurs de la COBEMAG. Cette préoccupation était partagée par le préfet du Borgou et de l'Alibori, M. Zourkamey Toungouh présent à l'ouverture des journées de réflexion. Dans un bref propos, le préfet a en effet souhaité que ces journées permettent aux participants d'échanger leurs expériences en vue de rechercher des solutions durables aux questions de développement de la COBEMAG. Les réponses aux diverses interrogations qui se posent devaient, a-t-il souligné, servir de tremplin au processus d'auto-évaluation participative de tous les acteurs de la vie de la coopérative.

Pour terminer, il a exhorté les participants à mener des réflexions fécondes et à faire preuve d'esprit de discernement et de réalisme tout au long de leurs travaux.

MONO-COUFFO

UNE STRATÉGIE DE PLUS POUR FAIRE RECULER LE PALUDISME AU BÉNIN

Qui d'entre nous n'a souffert un jour du paludisme ? Il suffit, bien souvent, d'une piqûre provenant de la femelle du moustique

appelée anophèle pour tomber malade du "palu". Les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes sont les couches les plus atteintes par cette maladie. Aucun doute ne subsiste dans l'esprit de nos concitoyens sur la gravité de cette maladie qui est l'une des principales causes de décès au Bénin comme dans les pays tropicaux en général. Chez nous, le paludisme sévit à l'état endémique et se situe au premier rang des affections.

C'est donc pour renforcer et intensifier la lutte contre cette maladie, qu'une trentaine de médecins et infirmiers, membres du groupe de facilitateurs réunis en atelier le lundi 19 juin dernier à l'ENI-Lokossa ont mis au point, au bout de trois jours de travaux, un plan d'action national et des zones sanitaires du programme dont le terme de référence est : "Faire reculer le paludisme". Ainsi, se trouve finalisé l'analyse de la situation du paludisme et du système sanitaire au niveau des six zones sanitaires de notre pays. Il s'agit, besoin est-il de le rappeler, d'un Programme initié en 1997 par l'OMS qui regroupe 21 pays subsahariens dont le Bénin.

Selon le coordonnateur national du programme de lutte contre le paludisme, le Dr Isidore Richard Kiniffo, ledit programme vise à réduire de moitié la charge du paludisme, de promouvoir le développement humain et de baisser la pauvreté. Ceci afin que d'ici à la fin de cette année, a précisé le Dr Kiniffo, au moins 60% des paludéens aient accès à un traitement rapide et adéquat (soit dans un délai de 24 heures après l'apparition des symptômes).

OUEMÉ-PLATEAU

LE CARDER / OUEMÉ FAIT SON BILAN 99

Marche lente mais sans mouvement de recul. Si ce n'est pas encore le signe d'un tournant, c'est au moins celui d'une stabilité et d'une continuité dans la rigueur de la gestion du CARDER-Ouémé. C'est en tout cas l'image que donne de lui-même actuellement le CARDER. Image qui suscite bien entendu admiration au regard du bilan de cet organisme qui fait ressortir pour l'exercice 1999 un écart positif de 14.879.618 F. Le comité de gestion du CARDER-Ouémé réuni le 29 mai dernier à Porto-Novo en session ordinaire de l'année consacrée précisément au bilan de l'exercice écoulé en a fait, chiffres à l'appui, le constat encourageant.

Les financements qui ont permis de réaliser ce résultat bénéficiaire, proviennent, selon M. Vincent Djima Abiola, directeur général du CARDER, de différents concours dont le budget national pour un montant de 388,8 millions de F CFA, le PRSA (Projet de restructuration des services agricoles) pour une contribution de 71,3 millions de F CFA, le Fonds africain de développement pour 32,7 millions, la SONAPRA, l'INRAB et le PAEPO à concurrence de 53,1 millions de F CFA. Le reste des financements provient essentiellement des prestations de service et des revenus propres du CARDER pour un total de 632 millions de F CFA.

Au-delà de ces résultats satisfaisants, le DG/CARDER n'a pas cependant occulté à l'adresse des membres du comité de gestion, les difficultés rencontrées, au cours de la campagne agricole de l'année écoulée dans l'Ouémé et le Plateau. Ces difficultés, a-t-il précisé, sont de plusieurs ordres : financier, matériel et humain.

Par contre, les conditions pluviométriques, a-t-il ajouté, ont été exceptionnellement favorables par rapport à celles de la campagne précédente.

Pour illustrer son propos plein d'espoir le directeur général du CARDER / Ouémé a fourni quelques exemples sur les résultats de la campagne agricole. Ainsi, on retiendra que la production céréalière basée essentiellement sur le maïs a été de 288.552 tonnes soit un accroissement de 15%. Quant aux tubercules, l'accroissement est de 26%, soit 798.511 tonnes en 1998-99 contre 821.138 tonnes en 1999-2000. Quelque 78.000 plants de palmiers à huile ont été mis en terre. La production cotonnière a connu une stagnation. La production, croit-on savoir, a été de 8.000 tonnes environ.

Comme on peut aisément le constater il n'y a pas eu de place au cours des travaux du comité de gestion du CARDER / Ouémé pour le traditionnel sentiment d'autosatisfaction.

ZOU-COLLINES

VERS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU OUEST-AFRICAIN DES ORGANISATIONS PAYSANNES

L'image du Bénin se vend bien. Du moins en matière d'accueil de réunions internationales de diverses natures, notre pays semble voler de succès en succès. Ces réunions se suivent, se multiplient mais ne se ressemblent pas. Celle que nous allons évoquer ici est un préface à la création dans le courant de ce mois au Bénin d'un réseau ouest-africain des organisations paysannes. Le futur réseau permettra aux paysans de la sous-région ouest-africaine de mieux s'impliquer dans la prise des grandes décisions concernant le développement de l'agriculture. Pour mener à bien ce projet, la Fédération des unions des producteurs du Bénin (FUPRO-Bénin) a organisé du 29 au 31 mai dernier au siège du CBDIBA à Bohicon, un atelier de restitution de la première assemblée générale préparatoire des organisations paysannes (OP) qui s'est tenue du 1^{er} au 3 septembre 1999 à Ouagadougou (Burkina Faso).

L'objectif de l'atelier de Bohicon est de rendre compte aux membres de la FUPRO-Bénin et aux organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans le secteur de l'agriculture afin de recueillir leurs observations et suggestions sur le réseau des OP africain qui regroupera dix pays africains. À Ouagadougou, des recommandations avaient été prises concernant notamment les programmes d'investissement du secteur agricole, les principes et les mécanismes d'action et d'implication des OP en vue d'améliorer l'efficacité du rôle qui leur revient. Deux enjeux majeurs ont focalisé l'intérêt et l'attention des participants à cette rencontre. Il s'agit de l'intégration régionale et la mise sur pied d'un mouvement paysan régional crédible issu des organisations nationales.

Outre ces deux priorités fixées au réseau, celui-ci doit pouvoir aussi renforcer les capacités de chaque OP au niveau national et assurer une coordination adéquate entre ces dernières.

L'assemblée préparatoire tenue à Ouagadougou regroupait les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Niger, Tchad, Togo, Guinée, Mali, Gambie, Sénégal, ainsi que les représentants de ces États en charge de l'agriculture et les bailleurs de fonds.

Quant à l'atelier de Bohicon une cinquantaine de représentants des unions de producteurs y ont pris part.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

NOTICE HISTORIQUE SUR LES MASQUES
NAGO ET LES BOSQUETS SACRÉS

En République du Bénin, le dernier quart du XX^e siècle a été marqué par un engouement jusque-là inconnu pour l'étude des bosquets communément appelés forêts sacrées : historiens, sociologues, géographes, botanistes et agronomes y ont consacré de façon qualitative très inégale, il est vrai, de nombreux travaux. Mais le caractère sacré d'un bosquet dépend de ce qui lui confère cette particularité, d'où la diversité de ses fonctions. L'une d'entre elles est liée aux masques, plus nombreux en pays nago ou yoruba que partout ailleurs sur le territoire béninois⁽¹⁾.

L'objectif de cet essai est donc de montrer les liens qui existent entre la forêt et le masque en pays nago.

*
**

Les Nago ou Yoruba possèdent plusieurs masques dont les plus importants en République du Bénin sont le oro sous ses multiples formes, le gèlèdè et les égùn ou revenants intimement liés à l'esprit des morts et aux mânes des ancêtres. Si, en principe, chacun a sa forêt, les liens avec cette dernière varient d'une région à l'autre : le genre d'oro qui sort dans la ville de Kétu se nomme Ologuodogbo⁽²⁾. Il ne possède pas une forêt alors que les revenants ont la leur, unique pour tous, à Ilajì⁽³⁾. À l'intérieur, une butte sacrée appelée Okiti imulè et un autel de la divinité Agan. Si Ologuodogbo n'a pas une forêt à lui, les autres oro de la région de Kétu en possèdent un certain nombre, au point qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que les igbo-oro — forêts sacrées d'oro — comme le disent Nago et Yoruba, sont légion dans les villages environnants de Kétu. Le gèlèdè de Ouidah n'a aucun lien avec une quelconque forêt, alors que celui de Sakété en possède une, toujours en bon état de conservation : c'est igbo ashè à proximité d'ita ogu, place publique liée à la divinité ogu⁽⁴⁾ et où danse le gèlèdè lors de ses manifestations publiques ; ogu armon⁽⁵⁾ est aussi dans cette même forêt puisqu'il a des liens intimes avec le gèlèdè de Sakété. Il est interdit de la détruire et son accès à une femme rendrait celle-ci stérile.

En pays aizo, dans la région d'Allada, les localités de Doji-Bata et d'Ahuahli⁽⁶⁾ ont respectivement leurs forêts d'oro et d'égùn. Celle de ce dernier se trouve à Babaghéta. Porto-Novo fait partie des localités possédant le plus grand nombre de groupements de revenants dans le golfe du Bénin. Pourtant, tous se retrouvent dans la même forêt sacrée, igbo Agan au quartier Zunkpa (Gbèzunkpa Donukin), derrière le Camp Fourn.

Si à Covè les égùn sortent de leurs couvents qui font office également de vestiaires et non pas d'une forêt sacrée, le oro y a toujours les siennes aux quartiers Agabosahué, Bembé, Fonsamè. La forêt de ce dernier a remplacé celle d'Aizondo détruite par la révolution béninoise.

La petite localité d'Iyoko dans la région de Porto-Novo fait partie des milieux où non seulement les trois masques sont bien représentés, mais où chacun d'eux a son bosquet sacré : Igbo Agan pour les revenants, Igbo Oro pour oro et Igbo Ogu pour le gèlèdè exactement comme à Sakété.

CONCLUSION

Au vu des considérations sommaires qui précèdent, les masques nago ou yoruba diffèrent de ceux des autres milieux socioculturels en ce qu'ils ont des liens étroits avec

des bosquets sacrés. Mais ceux-ci, vis-à-vis des masques, jouent en fait deux rôles, l'un profane, l'autre religieux. Le premier consiste à offrir un abri aux masques qu'ils dérobent au regard des curieux et des intrus. Le second est sa fonction de sanctuaire en tant que lieu abritant divinités et autres forces supérieures invisibles. Les masques, en quelque sorte, entrent en communion avec ces esprits de toutes sortes par des cérémonies et rituels appropriés avant leurs manifestations publiques.

Nuances et diversités des situations constituent la ligne maîtresse de cet aperçu. Un tel esprit de discernement, toujours utile pour éviter l'écueil des généralisations hâtives est certainement l'une des conduites à tenir dans l'optique d'un approfondissement ultérieur de ce thème.

NOTES

(1) Cet essai n'a été possible que grâce à nos observations directes sur le terrain sur la base de renseignements oraux que nous ont fournis ceux qui nous y ont accompagnés et dont les noms suivent :

— ADÉGUÉLU Alamu, né vers 1949, cultivateur et sculpteur, quartier Iradigban à Kétu.

— ADÈLÈKÉ KÈKÈ Louis, né vers 1967, mécanicien moto et artiste, quartier Odèla à Sakété.

— ADÈLOU Toussaint, né vers 1953, mécanicien moto et danseur de gèlèdè, quartier Odèla à Sakété.

— ADÈKAMBI Innocent, né vers 1939, cultivateur, quartier Oodi à Kétu.

— AJIBADÉ Patrice, né vers 1928, cultivateur, quartier Oodi à Kétu.

— AKITAN Victor, né vers 1957, guérisseur traditionnel, quartier Atéwolarà à Iyoko.

— ALIMI Amusa, né vers 1920, cultivateur, quartier Oodi à Kétu.

— BANCOLÉ Paul, né vers 1962, chauffeur, photographe et dessinateur, quartier Ikosi-arè à Sakété.

— BANCOLÉ Sakiti Noélie, née vers 1972, commerçante et danseuse de gèlèdè, quartier Ikosi-arè à Sakété.

— DOSUTijani, né vers 1930, cultivateur à Gblomè, quartier Naogon à Covè.

— GBADÉBO Oyèlunlé, né vers 1947, photographe, quartier Odèla à Sakété.

— LOKOSU Elai Olympiade, né vers 1959, sculpteur, quartier Naogon à Covè.

(2) C'est particulier à la ville de Kétu, car les villages environnants ne sont pas concernés.

(3) C'est une concession de Kétu.

(4) Divinité de la chasse, de la guerre, du travail des métaux, dans les aires culturelles ajatado et yoruba.

(5) C'est le nom que porte le genre d'Ogu en relation directe ici avec le gèlèdè.

(6) Ce sont les petites communautés d'origine yoruba vivant dans la région qui, naturellement, pratiquent le culte des revenants. Elles y associent aussi quelques Aizo.

A. Félix IROKO

PLANTES MEDICINALES

CES PLANTES UTILES QUE
L'AGRICULTURE AFRICAINE IGNORE

Feuilles d'atiéké, fruits sauvages, algues rouges, henné, plantes fourragères... En Afrique, la liste des plantes oubliées ou sous-exploitées est longue. Des actions sont menées pour organiser leur recensement et dans certains cas, favoriser leur exploitation à grande échelle. Mais il faut apaiser les réticences des producteurs et convaincre les consommateurs.

La flore africaine est riche d'environ 68.500 espèces. Ce potentiel considérable devrait se traduire par une très grande variété des cultures vivrières et industrielles. Il n'en est rien. De très nombreuses plantes sont sous-utilisées ou carrément ignorées. La liste des produits comestibles mais sous-exploités est particulièrement longue. Leur recensement reste à faire. Au Ghana, la FAO a comptabilisé trois cents plantes sauvages dont les feuilles ou les fruits pourraient faire l'objet d'une exploitation organisée. Au Cameroun, dans la seule région de Dja, les chercheurs locaux ont recensé 68 espèces consommées à petite échelle par les populations. « Mais la participation de ces ménages à la régénération des arbres fruitiers est faible. Seuls 27 % des utilisateurs ont pensé à planter au moins un arbre », soulignent les chercheurs. Certaines de ces espèces risquent de tomber dans l'oubli, compte tenu de l'éloignement des lieux de ramassage en forêt, de la concurrence des animaux.

Du fait d'un investissement insuffisant dans la recherche, les caractéristiques d'autres plantes restent inconnues. Ainsi, pendant des générations, la « feuille d'atiéké », qui pousse sur toute la côte ouest-africaine et que les scientifiques appellent *Thaumatococcus* n'a servi qu'à emballer l'atiéké ou de la pâte de maïs, jusqu'à ce qu'on découvre récemment que son fruit, extrêmement sucré, est un édulcorant qui peut s'avérer utile pour les industries pharmaceutiques et alimentaires. Depuis, plusieurs exploitations se sont lancées dans la culture de cette plante. Ils en exportent déjà plusieurs dizaines de tonnes par an. Autre exemple de découverte tardive : celle des algues rouges, prolifères sur les côtes sénégalaises. Personne ne se souciait de ces plantes aquatiques que la mer rejette contre les rochers entre les mois de novembre et d'avril, et qui poussaient au soleil, jusqu'à ce qu'une équipe de chercheurs de l'université du Nouveau Brunswick (Canada) débarque à Dakar pour aider les autorités à exploiter ce potentiel. Car les algues rouges produisent des carraghénanes. Ces substances, purifiées, sont utilisées comme gélifiants ou épaississants dans les produits laitiers, la confiserie, les cosmétiques, ou encore les dentifrices. Depuis le lancement de ce projet en 1997, on ne cherche plus à nettoyer les rochers de ces algues encombrantes, mais à les pêcher en eau profonde.

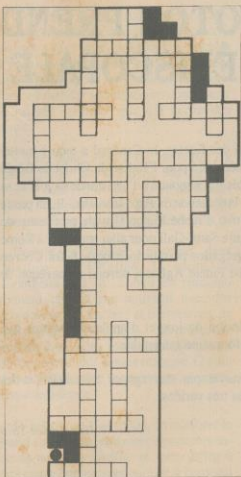
RENTABILITÉ ENCORE
INCERTAINE

Dans certains cas, c'est la faible rémunération des récoltes et la concurrence des produits industriels de synthèse qui fait tomber les plantes dans l'obsolescence.

(Suite à la page 11)

UN PEU DE DISTRACTION

SCRABBLE DU BENIN N° 2



Placez dans la grille, les mots de la liste.

Découvrez avec nous les départements, circonscriptions urbaines et sous-préfectures de la République du Bénin.

Liste des mots

OUIDAH — NDAL — SINENDE — COTONOU
— OUÉMÉ — KOPARGO — KÉTOU — SAVÉ
— PÉRÈRE — ZÉ — BASSILA — ATHIÈMÉ
— ATACORA — NIKKI — BÉNIN — ATLANTIQUE
— ZOU — KOUANDÉ — SÉGBANA — LALO
— KALALÉ — OUAKE.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

LA GRILLE AFRICAINE À DÉCODER N° 2



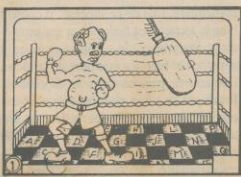
Chaque case de la grille ci-dessus contient un numéro, lequel correspond toujours à une même lettre. En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

Amusez-vous donc

(Réponse dans notre prochaine livraison)

JEU DES SEPT ERREURS N° 7

En exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs. Relevez-les.



(Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉPONSE AU JEU
LES NOMBRES CROISÉS N° 9

paru dans notre livraison n° 750 du 16 juin 2000

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	N	C	E	N	T	R	E
II	A	S	A	U	R	I	P	A	
III	L	A	N	M	O	M	E	S	
IV	A	B	I	D	J	A	N	A	I
V	M	A	R	I	O	L	E	R	
VI	I	N	E	D	I	T	G	E	R
VII	S	T	E	N	A	I	S	E	
VIII	T	O	C	S	E	R	F	N	
IX	R	U	A	S	C	E	L	L	E
X	E	S	B	R	O	U	F	E	U

RÉPONSE AU JEU
MOTS SYNONYMES N° 5

paru dans notre livraison n° 750 du 16 juin 2000

COMÉDIE
— FRIME

RÉPONSE AU JEU
LE FOUILLES N° 3

paru dans notre livraison n° 750 du 16 juin 2000

— PEINARDEMENT

N'oubliez pas votre
réabonnement !

Merci.

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

BONS MOTS

"L'ignorance, c'est d'en savoir autant que les autres, mais en ignorer d'avantage", a dit le biologiste français Jean Rostand (1894-1977).

Citations

"Le drame de la vieillesse, ce n'est pas qu'on se fait vieux, c'est qu'on reste jeune". (Oscar Wilde, écrivain anglais (1856-1900)).

Proverbes

Thème : la providence
— "Pour chaque brin d'herbe, il y a de la rosée" (proverbe chinois).

Thème : l'espérance
— "Quand une porte se ferme, une autre s'ouvre" (proverbe espagnol).

Thème : le savoir
— "Le savant conçoit l'ignorance parce qu'il en a fait, mais l'ignorant n'a pas été savant". (proverbe arabe).

FAÇONS DE PARLER

AUTOUR D'UN MOT

Étranges étrangers

Même si les deux mots ont des utilisations décalées dans le temps, il est intéressant de les associer en raison de leur origine latine commune et de leur évolution sémantique en français. Du latin "extraneus", le mot **étranger** signifie incompréhensible, hors du commun voire inquiétant ou louche. En 1350 naît le mot **étranger** qui va désigner des personnes venues d'une autre nation. L'étranger représente parfois une présence inquiétante par rapport à ce qui est naturel, connu puisqu'il issu de l'intérieur du pays et non de l'extérieur. Pour certains, hait ce qui est étranger relève du chauvinisme ou de la xénophobie (le préfixe grec "xeno" signifie lui aussi étranger). Par rapport aux indigènes, aux autochtones d'un pays, être étranger introduit dès le départ non pas une idée d'accueil mais une certaine idée de rejet donc d'inégalité.

américain en 1965 dans l'expression mass-media, les moyens de communications de masse pour désigner en publicité notamment, tous les moyens de diffusion, de distribution ou de transmission de signaux porteurs de messages écrits, sonores ou visuels (presse, radio, cinéma, distribution...).

Le mot s'est vulgarisé et les media, plus ou moins nouveaux, désignent de façon générale, les moyens de communication mis en œuvre pour communiquer, médiatiser par la presse, la télévision ou la radio une information.

Le mot multimedia qui signifiait, à l'origine, l'utilisation de différents media pour une campagne publicitaire est un mot qui a évolué avec le développement des technologies nouvelles ; aujourd'hui, le multimedia via le cédérom ou le jeu vidéo est une technique qui utilise différents media comme l'écrit, la vidéo ou le son et permet au spectateur d'agir de façon interactive sur le contenu.

DES MOTS ET DES FAUTES

Eucharistique et heuristique

Il n'y aurait aucune raison de confondre ces deux mots qui appartiennent à des domaines bien différents voire opposés et pourtant...

L'Eucharistie est un des sacrements essentiels du christianisme qui commémore et perpétue le sacrifice du Christ à travers la communion. La messe tout entière devient un acte eucharistique directement lié à la signification de ce mot qui veut dire "action de grâce".

Rien à voir avec l'adjectif **heuristique** qui se rattache au domaine de la découverte. Une hypothèse heuristique est une hypothèse qui sert à la découverte. Un bon professeur va utiliser des méthodes heuristiques pour faire découvrir à l'élève ce qu'il veut lui enseigner. Le mot a évolué pour devenir un nom féminin et l'heuristique est une partie de la science qui a pour objet la découverte des faits.

AUTOUR D'UN MOT

Analyser, du grec "analysis", décomposition, résolution.

Analyser une situation, un livre ou une personne contient l'idée de décomposer un tout en éléments de plus en plus simples pour en faire un compte rendu le plus clair possible. Analyser un roman consiste à le critiquer et à en faire un compte rendu soit oral à la télévision ou à la radio soit écrit dans un journal. On peut analyser l'eau, le sang ou tout autre élément pour en comprendre la composition chimique. On peut analyser ses sentiments c'est-à-dire les examiner pour mieux se comprendre ; mais si la situation s'avère trop compliquée, on peut se faire analyser ou psychanalyser pendant de longues années pour se sortir de ses difficultés psychologiques.

L'analyste est un spécialiste d'un type d'analyse et peut œuvrer dans des domaines aussi différents que les mathématiques, la chimie, l'informatique ou la finance. On parle d'analyste financier en bourse ou d'un analyste-programmeur en informatique.

DES MOTS VENUS D'AILLEURS

La Charia

La Charia ou "sharia" est un mot arabe, passé dans la langue française au milieu du XX^e siècle et qui signifie "loi islamique". Si la charia régit globalement l'Islam et lui donne son assise religieuse comme les lois de Moïse dans le Judaïsme ou les règles canoniques dans le christianisme, avec la montée des intégrismes dans de nombreux pays arabes, le mot charia est devenu actuellement synonyme de fondamentalisme religieux voire de rigidité.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

La vidéo

Ce mot-élément qui vient du latin "videre", voir ("video, je vois"), entre dans la composition du vocabulaire de l'audiovisuel. La vidéo concerne l'enregistrement des images et des sons et leur retransmission sur un écran de télévision. De nombreux mots ont été créés à partir de cet élément. La **vidéocassette** est la cassette dont la bande magnétique permet l'enregistrement et la reproduction des sons et des images. Le **vidéoclub** est une boutique qui permet la location ou la vente de ces cassettes. À l'aide de la télévision par câble ou du satellite on développe de plus en plus la **vidéocommunication** ; quant à la **vidéocollaboration** ou **visioconférence**, elle utilise les réseaux de télécommunications pour permettre des conférences à distance utilisant la diffusion d'images de télévision.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Media

Même si le mot vient du latin medium, au pluriel media = les moyens, l'utilisation du mot **media** apparaît dans le vocabulaire anglo-

EGLISE — INTRONISATION EPISCOPALE

LE DIOCÈSE DE PORTO-NOVO EN ACTION DE GRÂCE : MONSEIGNEUR MARCEL HONORAT L. AGBOTON PREND POSSESSION CANONIQUE DE SA CHARGE ÉPISCOPALE



N. 115/2000

Je soussigné Pierre Nguyen van Tô, Chargé d'Affaires de la Nonciature Apostolique au Bénin déclare et atteste par les présentes, que Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II a nommé

évêque du diocèse de
Porto-Novo
Son Excellence Monseigneur

**Marcel Honorat Léon
AGBOTON**

avec tous les droits, facultés et obligations inhérents à cette charge.

De plus, en vertu des facultés qui m'ont été accordées par la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, j'autorise son Excellence Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton à prendre possession canonique de sa charge épiscopale de Porto-Novo, sans attendre la réception de la Bulle pontificale de nomination.

Ce document sera présenté et lu pour la prise de possession canonique, conformément au can. 382, paragraphes 3 et 4.

Donné à Cotonou, le 8 juin 2000



Pierre NGUYEN VAN TÔ
Chargé d'Affaires de la Nonciature Apostolique

(Suite de la première page)

Ensuite il y a eu l'homélie du Cardinal qui a surtout mis l'accent sur la mission de l'Église en tant que servante des pauvres.

Le moment le plus attendu a été l'intronisation par le Cardinal Gantin du troisième évêque de Porto-Novo son Excellence Monseigneur Agboton juste après la communion. Monseigneur Mensah a eu l'honneur de transmettre la crosse à son successeur, symbole de passation de témoin et de service au nouveau pasteur.

Ont suivi, les obédiences des prêtres, religieuses, diacres, délégués et paroissiens du diocèse ainsi que les félicitations des autorités politiques du pays.

C'est au terme du mot de remerciement très applaudi du nouvel évêque et après un bain de foule bien animé que la messe a pris fin aux alentours de 14 heures.

Peu avant le renvoi des fidèles, le Cardinal a tenu à mettre encore l'accent sur la nécessité pour l'Église du Christ du Bénin d'être missionnaire. Puis il a annoncé à l'assistance sa joie et sa fierté d'avoir trouvé, à la demande du Pape Jean-Paul II, un prêtre du diocèse de Porto-Novo, l'Abbé Melon Djivoh, professeur de philosophie au séminaire Saint-Gall pour aller travailler à Rome et au service de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Ceci en remplacement de l'abbé Fidèle Agbachi devenu archevêque de Parakou.

C'est par une explosion de joie et d'applaudissements que l'assistance a salué l'information inattendue.

La fête s'est poursuivie par des agapes fraternelles et des réjouissances populaires très variées.

Guy Dossou-Yovo

ADRESSE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR VINCENT MNSAH, ÉVÊQUE ÉMÉRITE DE PORTO-NOVO

Éminence Révérendissime,
Excellences Nosseigneurs les évêques,
Excellence Monseigneur Pierre Nguyen van Tô, Chargé d'Affaires de la Nonciature du Bénin,
Chers concélébrants,
Chrétiens mes frères,
et vous particulièrement Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton,

Au nom du Seigneur et au nom de tout le diocèse de Porto-Novo, je vous souhaite la bienvenue dans cette cathédrale, témoin privilégié de l'histoire de notre jeune Église.

Ma joie et mon émotion sont grandes aujourd'hui où s'accomplit le vœu que j'ai exprimé à notre Saint-Père le Pape, voici bientôt un an, celui d'être déchargé de la responsabilité d'évêque de Porto-Novo, conformément aux dispositions du Code de Droit Canonique.

Mieux qu'une question de limite d'âge pour la retraite, l'heure était venue de passer le témoin à un pasteur manifestement plus jeune qui, grâce à la vigueur de l'âge, pourrait s'atteler à la délicate et complexe tâche du gouvernement de cette portion du peuple de Dieu.

Pendant près de trente ans, j'ai essayé, dans les limites qui sont les miennes, de travailler dans ce diocèse à l'enracinement du règne de Dieu, ne recherchant que la gloire du Seigneur. Je n'ai désiré qu'une chose: annoncer l'amour de Dieu à tous en œuvrant pour que la charité du Christ s'implante dans les cœurs.

J'ai eu à cœur de rassembler le peuple de Dieu dans l'unité de la foi par delà les

nombreuses diversités ethniques et culturelles.

La pastorale des vocations a occupé une place de choix dans mon ministère épiscopal. Et je rends grâce au Seigneur d'avoir entendu notre appel en donnant à ce diocèse ces prêtres.

À vous les prêtres, collaborateurs de l'ordre épiscopal, ma profonde gratitude pour votre collaboration et votre contribution à l'extension du règne de Dieu.

Merci aux religieux et religieuses qui ont travaillé en prenant une part importante dans la pastorale sociale de l'Église.

Merci à tous ces catéchistes qui, par leur engagement, ont annoncé la Parole de Dieu jusqu'aux hameaux les plus lointains.

Je prie Monseigneur Pierre Nguyen van Tô, Chargé d'Affaires de la Nonciature du Bénin, de bien vouloir transmettre au Saint-Père ma filiale gratitude et la fidélité du diocèse de Porto-Novo.

À l'heure de passer le témoin, je voudrais élever vers le Seigneur mon action de grâce pour sa main secourable par les temps d'incertitude et de désespoir, sa lumière aux heures difficiles et sombres et pour tout ce qu'il a daigné réaliser pour ce diocèse à travers ma pauvre personne.

De tout cœur, je souhaite à Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton, un fécond et très fructueux apostolat, lui qui a pris part avec moi, pendant de longues années, au gouvernement de cette Église

particulière. Fils de ce diocèse, il connaît bien le terrain, les hommes et ses problèmes pastoraux. Je suis assuré qu'il appréhende bien les contours de la tâche. Les années passées dans le diocèse de Kandi, en tant que premier évêque, l'ont encore mieux fortifié pour affronter une telle mission. Que notre prière à tous le soutienne en ce moment où il prend la responsabilité de ce diocèse. Que tous aient à cœur de faire avec lui une œuvre de communion pour la plus grande gloire de Dieu.

Pour ma part, mon désir est que, dans ce diocèse, on s'attache à consolider la vie spirituelle, celle d'une union plus intime avec Dieu. Du lieu de ma retraite, je continuerai de porter dans la prière tous les filles et fils de ce diocèse. Ma reconnaissance s'adresse à tous et à chacun: ensemble nous avons cherché le règne de Dieu parfois en des heures pénibles, parfois et heureusement aussi dans la joie. Le Seigneur visiblement était avec nous et nous a conduits à ce jour pour l'émergence d'une Pentecôte plus accrue.

Je remercie tous et chacun de la contribution apportée à une meilleure connaissance de Dieu, à une vie de charité plus parfaite, à une unité qui nous rassemble sous la bannière du Christ. Nous demeurons toujours unis dans le Seigneur, Lui qui nous a rachetés par la puissance de l'Esprit.

Et maintenant, ma voix s'arrête pour faire place désormais à celui à qui le Christ confie l'Église du Christ qui est à Porto-Novo.

† Mgr. Vincent Mensah

EGLISE — INTRONISATION EPISCOPALE

« VOICI QUE JE SUIS AVEC VOUS TOUS LES JOURS... »

Mathieu 28, 20

HOMÉLIE DU CARDINAL GANTIN

C'est aux onze disciples rassemblés en Galilée, sur sa terre et en obéissance à son ordre que Jésus adressa ces paroles pleines d'assurance et d'espérance, après avoir lancé, pour la dernière fois, son solennel mandat missionnaire concernant l'humanité entière jusqu'à la fin des temps.

« Allez donc, avait-il dit, de toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Et apprenez-leur à garder tous les commandements que je vous ai donnés. »

Depuis ce lointain moment dans l'histoire de l'Eglise, la route de l'Évangélisation a connu un parcours étonnant, chaque jour nouveau, avec des vicissitudes de victoires et d'épreuves, de joies et de souffrances. La présence, l'accompagnement, le soutien du Seigneur, dès lors, ne lui ont jamais manqué. Quelle merveille que cette mystérieuse et prodigieuse assistance !

Il fallait, en l'an 2000, en célébrer le Grand Jubilé pour dire merci; pour reprendre un nouveau souffle et pour offrir à ceux qui le connaissent comme à ceux qui ne le connaissent pas encore ou qui ne le connaissent plus, l'occasion renouvelée de proclamer le Seigneur Dieu, Maître du temps et de l'histoire. C'est Lui l'Auteur et le Donateur de tant de merveilles.

Il ne s'agit pas de pérorer avec triomphalisme, ni de donner l'impression que l'Eglise est la seule détentrice d'une Vérité absolue, à l'exclusion ou avec l'ignorance des « semences du Verbe » enfouies dans toutes les traditions et spiritualités religieuses d'une humanité en recherche.

Mais le devoir demeure de ne pas cacher la Lumière de la Vérité de Vie et de Salut que Jésus est venu allumer dans le monde...

Les disciples timorés d'hier, devenus les intrépides apôtres d'aujourd'hui, grâce à la force irrésistible venue d'En Haut, c'est-à-dire de l'Esprit de Pentecôte, se rassemblent désormais spirituellement dans une grande communion de foi et d'amour autour de Pierre, le premier et le plus prestigieux d'entre eux.

Elle est belle et rassurante cette longue tradition apostolique dans laquelle, les uns après les autres, des hommes de toutes tribus et nations, jusqu'à nous, ont été introduits, sans aucun mérite de leur part, mais uniquement par le choix mystérieux et gratuit de Celui qui librement appelle et consacre, envoie et accompagne sur toutes les routes les authentiques Annonceurs de son Évangile.

Être prêtre ou être évêque successeur de ces Apôtres, ce n'est jamais un dû, mais plutôt un « don et un mystère ». « Nul ne s'arroge à soi-même cet honneur. On y est appelé par Dieu absolument comme Aaron » (Hébreux 5, 4). L'honneur et la charge que comporte une telle vocation, une telle mission, ont toujours été ceux d'un humble service; d'une donation totale et inlassable de soi-même, de son corps et de son âme, de son temps et de ses talents. Cela a nom sacrifice et dévouement: cela trouve sa référence dans le titre même « de serviteur des serviteurs de Dieu » que les Papes, depuis des siècles, se donnent, en souvenir d'un certain lavement des pieds qui eut lieu au Cénacle de Jérusalem, peu

avant l'Institution du Sacrifice de l'Eucharistie et du Sacrement du Sacerdoce ensemble jumelés...

Si, de cette façon mystérieuse, mais réelle et efficace, Jésus continue d'être avec nous tous les jours, combien grande doit être notre assurance !

« Notre capacité, dit saint Paul, vient uniquement de Dieu ». « L'Apôtre des Nations », comme on appelle ce géant de l'épopée missionnaire de tous les temps, savait mieux que personne, de quoi il témoignait.

Nous venons de l'entendre, encore une fois, dans la deuxième lecture de cette messe: « L'Esprit que vous avez reçu ne fait pas de vous des esclaves, des gens qui ont encore peur; c'est un Esprit qui fait de vous des enfants de Dieu, des héritiers avec le Christ, à condition de souffrir avec lui pour être avec lui dans la gloire ». Rom 8, 17.

— Et voici qu'il a été donné à notre Eglise, dans notre pays, de revivre cette admirable expérience au cœur d'une année jubilaire particulièrement significative.

En effet, ce que le Seigneur a fait, il y a une semaine à Parakou sous nos yeux, est encore tout frais et tout nouveau: la consécration simultanée de trois fils du pays comme évêques, successeurs des Apôtres, a été considérée par tous comme une intervention singulière de Dieu dans l'histoire de notre Communauté Catholique, non seulement nationale, mais universelle.

Du magnifique et jeune Sanctuaire marial de la ville de Parakou jusqu'à ce vénérable Temple marial de la première de nos cités béninoises, Porto-Novo, la grande Hogbonou, la vision demeure exaltante sur ce que Dieu continue de réaliser pour nous, avec sa générosité et sa munificence de toujours. Et ce qu'on peut considérer comme accomplissement ou achèvement se révèle au contraire comme un splendide couronnement et un nouveau départ.

Notre concélébration eucharistique de ce dimanche 18 juin a lieu en ce Jour du Seigneur choisi par la divine Providence. Je la salue avec une joie particulière, une profonde espérance.

— Je salue également avec respect et amitié tous nos frères et sœurs ici présents, nos évêques et nos prêtres en tête: avec vous, qui êtes venus de partout, nous faisons notre entrée renouvelée dans l'Eglise jubilaire par une grande Porte Sainte africaine.

C'est l'entrée de toute notre Eglise-Famille de Dieu au Bénin par la Porte à deux battants qui s'ouvre aujourd'hui à Porto-Novo devant ses deux évêques, fils du pays; devant l'ancien qui passera bientôt la main au plus jeune; devant Monseigneur Vincent Mensah qui transmet le bâton du bon pasteur à son

cadet Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton; et cela sous l'heureux augure de la très Sainte et indivisible Trinité.

L'Unique Dieu d'Amour que nous adorons se révèle en trois Personnes qui ont chacune ses traits absolument propres et inconfondibles, jouissant cependant ensemble d'une parfaite communion.

Ce divin mystère est le fond même et le symbole de notre identité chrétienne, objet de notre foi. Il est aussi la source et le phare de notre vie. La complémentarité des richesses issues de la diversité aidera à grandir et notre joie d'avoir beaucoup reçu de l'un et notre espérance à beaucoup recevoir encore de l'autre.

— C'est sous le regard de ce Dieu, Père et ami des hommes, que Monseigneur Mensah s'est totalement donné ici à ses frères et sœurs pendant plus d'un quart de siècle. J'en ai témoigné moi-même publiquement devant son clergé, accru d'année en année, devant le peuple de Dieu très nombreux et très compact dans l'Ouémé plus qu'ailleurs: ce peuple, bénéficiaire heureux et reconnaissant au bon pasteur pour son labour patient et profond.

D'autre part, beaucoup de pauvres, de petits, de malades... avaient rendu hommage et témoignage au bon Samaritain, comme on sait le faire chez nous, simplement, sincèrement, dans la prière et la reconnaissance, lors des célébrations jubilaires d'argent sacerdotales qui ont eu lieu le 8 décembre 1995. Ces sentiments, demain comme hier, ne sauraient disparaître.

L'Eglise les confirme et les bénit aujourd'hui avec ses souhaits les meilleurs. La Croix requise pour le service passera d'une main à l'autre, tandis que l'anneau enfilé au doigt pour la fidélité y demeurera attaché pour toujours.

Ainsi encore, à l'image de Dieu qui seul ne vieillit pas, notre sacerdoce se manifestera comme un don sacré reçu à jamais, sans cesse renouvelé dans le cœur qui ne saurait vieillir s'il aime toujours comme au premier jour.

La Trinité Sainte nous invite à l'Espérance et au Renouveau. En Elle, la joyeuse participation des trois à l'unique mystère de la Communion nourrit la féconde contribution de chacune des personnes et procure force et courage aux hommes qui travaillent seulement pour la gloire de Dieu, sous le signe de la Croix désormais présente depuis l'Incarnation de Jésus-Christ.

Au nouvel évêque de Porto-Novo, Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton, vont donc nos vœux les plus fervents, accompagnant l'encouragement de l'Eglise et le soutien de tous ses frères.

Dieu n'est pas seul.

L'Eglise non plus.

Il s'agit d'une Eglise bimillénaire, fortifiée et renouvelée par le Concile Vatican II, d'une Eglise servante et pauvre à laquelle est promise une aide divine pour son labeur missionnaire.

Oui, le Seigneur Jésus a dit depuis 2000 ans, à partir de la Galilée des Nations:

« Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »

Amen.

Porto-Novo, le 18 juin 2000

Cardinal Bernardin Gantin
Doyen du Collège des Cardinaux

INTERVENTION DE MONSIEUR MARCEL HONORAT
LÉON AGBOTON, EVÊQUE DE PORTO-NOVONOUS NOUS DEVONS EN CE MOMENT PLUS QUE JAMAIS
D'ÊTRE SOUDÉS PAR UN VRAI PACTE DE COMMUNION
DANS LA FOI ET LE SERVICE DE LA MISSION

« Quelle profondeur dans la richesse, la sagesse et la science de Dieu ! Ses décisions sont insondables, ses chemins sont impénétrables ! Qui a connu la pensée du Seigneur ? Qui a été son conseiller ? Qui lui a donné en premier et mériterait de recevoir en retour ? Car tout est de lui, et par lui, et pour lui. À lui la gloire pour l'éternité ! Amen ! » (Rom 11, 33 - 36).

— Éminence Révérendissime,

— Chers frères prêtres concélébrant cette Eucharistie,

— Excellences Révérendissimes Nosseigneurs archevêques et évêques des différents diocèses de l'Eglise-Famille de Dieu qui est ici au Bénin,

— Excellence et cher Monseigneur Pierre Nguyen van Tô, Chargé d'Affaires de la Nonciature au Bénin,

— Monsieur le ministre d'État, représentant le président de la République, chef de l'État, chef du gouvernement,

— Monsieur le président de l'Assemblée Nationale,

(Lire la suite à la page 8)

EGLISE — INTRONISATION EPISCOPALE

INTERVENTION DE MONSIEUR MARCEL HONORAT LÉON AGBOTON, EVÊQUE DE PORTO-NOVO
NOUS NOUS DEVONS EN CE MOMENT PLUS QUE JAMAIS D'ÊTRE SOUDÉS PAR
UN VRAI PACTE DE COMMUNION DANS LA FOI ET LE SERVICE DE LA MISSION

(Suite de la page 7)

— Madame la présidente de la Cour Constitutionnelle,

— Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,

— Mesdames et messieurs les représentants des institutions internationales,

— Monsieur le grand chancelier de l'ordre national du Bénin,

— Chrétiens et chrétiennes,

— Chers amis en Jésus-Christ,

— Honorables invités.....

Ce jour que fit le Seigneur est réellement jour de grâce et donc de fête et de joie. Et nos pensées et calculs d'hommes n'auraient certainement pas pu trouver meilleure date pour la célébration de ce jour qui nous rassemble en famille diocésaine, en famille de Dieu, d'un Dieu qui se veut Amour et Communion.

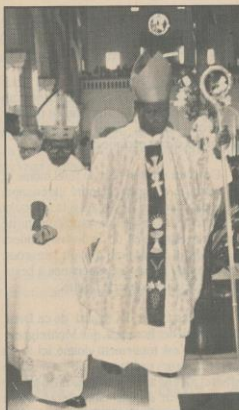
Bienheureuse Trinité, un seul Dieu ! Voilà ce que chante l'Eglise dans sa liturgie aujourd'hui où par une mystérieuse disposition, la Providence divine a voulu placer cette cérémonie brève mais combien significative de l'intronisation du troisième Evêque de Porto-Novo.

«Vraiment il est juste et bon de te rendre gloire, de t'offrir notre action de grâce à toi Père très saint, Dieu éternel et tout-puissant. Avec ton Fils unique, et le Saint-Esprit, Tu es un seul Dieu, Tu es un seul Seigneur, dans la Trinité des personnes et l'unité de leur nature.»

De cette vérité fondamentale de l'Eglise et sur laquelle celle-ci est d'ailleurs fondée au point que, quiconque s'en écarte ne peut plus être chrétien, ni en porte le nom, je rends grâce à son Eminence de nous avoir permis d'en pénétrer, toute la densité et d'en ressentir toute la force d'impulsion.

Commencer un nouveau ministère épiscopal ainsi en la fête de la Trinité Sainte ne peut pas ne pas constituer tout un programme pour celui-là *«Serveur et fils de la Servante»* sur qui, une fois de plus Dieu a jeté son regard riche en miséricorde et à qui vient d'être confiée *«la présidence de l'unité et de la charité»* comme pasteur de ce diocèse de Porto-Novo. Programme pour le pasteur certes, mais aussi programme pour tout un peuple que Dieu aime et à qui il fut donné dans le passé, d'illustres et vénérables pasteurs, dont le souvenir ne peut pas ne pas nous habiter en un jour comme celui-ci. Parmi eux, citons d'abord Monseigneur Louis Parisot qui porta avec les vaillants missionnaires S.M.A de Lyon, la charge pastorale de toute l'Eglise de chez nous en commençant par Porto-Novo.

Nous citons encore le vénérable et bon Monseigneur Noël Boucheix de qui nous avons, avec plusieurs confrères, l'ordination sacerdotale et dont l'anneau épiscopal est actuellement à mon doigt. Tous deux rentrés déjà dans la maison du Père,



Le Cardinal Gantin conduit Mgr. Agboton vers son siège épiscopal pour son intronisation.



S. Exc. Mgr. Marcel Honorat Léon Agboton, troisième évêque de Porto-Novo

se réjouissent sans doute avec nous aujourd'hui de ce jour de grâce !

Comment oublier à Porto-Novo ce passage, certes bref, mais combien remarquable en qualité et en profondeur en tant qu'Administrateur apostolique, votre passage Eminence? où vous avez su administrer à qui en doutait encore la preuve de votre bonté légendaire, de votre grande délicatesse et surtout de votre *«faiblesse»* pour Porto-Novo.

Dans la liste de ces illustres prédécesseurs, vous vous doutez bien, cher Monseigneur Mensah, que vous ne pouvez pas ne pas occuper une place que nos cœurs ne manqueront pas de révéler et de graver

en lettre d'or dans l'histoire de ce diocèse. Permettez-moi ici de vous exprimer ma gratitude profonde, sincère et émue, en mon nom personnel et au nom de tout le diocèse pour ce que vous avez été et fait durant ces trente années de votre existence sacerdotale et épiscopale. Pendant de longues années, vous avez semé avec patience, endurance et esprit de foi. Si les incompréhensions et difficultés que rencontre tout apôtre dans sa tâche de pasteur, ne vous ont guère épargné, je crois savoir qu'elles ne vous ont jamais désarmé non plus.

Certes, c'est Dieu seul qui sait traiter chacun et le récompenser à sa juste valeur et à son mérite; mais avec Dieu, nous voulons aussi reconnaître les vôtres et les saluer.

Vous pouvez vous retirer en paix, cher Monseigneur Mensah : Que Dieu vous fasse jouir d'une retraite paisible — Porto-Novo auquel votre épiscopat est lié saura recueillir, conserver et développer l'héritage de ce que vous avez été et fait pour lui.

En ce moment où vous me passez le témoin après avoir été il y a cinq ans *«coconsécréteur»* de mon ordination épiscopale à Kandi, mon émotion est bien grande et réelle comme vous le voyez; mais la foi en notre Seigneur Jésus-Christ et surtout l'espérance en la grâce divine me réconfortent et me rassurent face à cette nouvelle responsabilité qui m'échoit ici à Porto-Novo.

Je sais que vous continuerez à porter dans vos prières et votre souci, le présent et le devenir de vos fils et filles de Porto-Novo — Merci de m'en donner l'assurance. À votre tour cher Monseigneur Mensah, sachez que vous serez toujours chez vous ici au diocèse de Porto-Novo, celui-là dont le nom ne vous quittera plus : *«episcopus portonovensis»*.

Quant à nous, peuple de Dieu ici Eglise-Famille de ce diocèse, nous accueillons l'heure du rendez-vous du Seigneur, rendez-vous dans sa mission,

rendez-vous dans son champ, convaincus qu'il compte sur nous. Oui, le Seigneur compte sur nous pour que son nom soit sanctifié, pour que son règne vienne, pour que sa volonté soit faite sur la terre, sur notre terre, comme au Ciel.

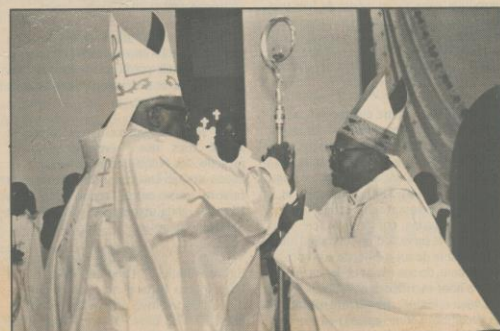
Votre enthousiasme de ce matin est pour moi le gage que vous avez pris la mesure de l'événement et que vous êtes conscients, et moi avec vous, du défi que nous avons ensemble à relever. Notre tâche à tous est d'assumer l'héritage authentique de la foi, dans une inlassable recherche de la volonté de Dieu — C'est une tâche où tous et toutes, nous avons à prendre notre part d'engagement et de responsabilité, selon notre vocation — S'il en est ainsi pour chacun et chacune, cela l'est à un titre plus particulier pour nous frères prêtres bien-aimés de ce diocèse et tous agents pastoraux confondus. Dans le Seigneur, je compte énormément sur vous.

Nous nous devons en ce moment plus que jamais d'être soudés par un vrai pacte de communion dans la foi et le service de la mission.

Vous le savez aussi bien que moi, si le cœur d'un prêtre, à plus forte raison celui d'un évêque peut se réclamer de ses racines, car il ne saurait ne pas avoir de racines, il n'a cependant pas de patrie. Tous nous sommes un en Jésus-Christ mort et ressuscité. Je sais que la grâce du Seigneur ne nous fera pas défaut.

Je sais que Marie, notre Mère à qui le diocèse est consacré et à qui, à mon tour, je confie cette nouvelle étape de notre vie avec le Christ en Eglise-Famille de Dieu ici à Porto-Novo, sera notre Auxiliatrice et nous conduira ensemble vers la source de vie qu'est son Fils par l'Esprit pour la gloire de Dieu le Père. Je sais que nous ne manquerons pas le rendez-vous du Seigneur, maître du temps et de l'histoire.

Merci à vous tous et à vous toutes qui vous êtes investis d'une façon ou d'une autre pour que cette célébration de la gratitude au Seigneur soit ce qu'elle est



Mgr. Mensah transmet la crosse à son successeur, symbole de passation de témoin et de service au nouveau pasteur.

EGLISE — INTRONISATION EPISCOPALE



Obédience de l'abbé Charles Whannou, curé de la cathédrale.



Monseigneur Marcel Agboton, lors de son intervention.

en train d'être un véritable « Hosana au plus haut des cieux ».

Merci aux autorités politiques et administratives ici présentes ou représentées au plus haut niveau. Je prie le Seigneur de faire jaillir sur elles et tous les leurs, l'honneur qu'elles nous font.

Merci aux divers responsables religieux qui nous font l'honneur en ce jour de venir communier à notre action de grâce au Dieu unique et maître de l'univers — Leur geste et message sont pour moi un réel réconfort.

Merci à nos différents chefs traditionnels et rois du Plateau et de l'Ouémé, depuis le roi de Kétou dont le message m'a beaucoup touché, ainsi que ceux d'Idigny, d'Ifangni et celui de Porto-Novo ici même.

Un merci spécial et affectueux à vous mes frères et sœurs, fils et filles et confrères venus du diocèse de Kandi avec un clin d'œil particulier pour la paroisse de Malanville. Je mesure à nouveau, en vous voyant ici à Porto-Novo, le sacrifice qui fut le vôtre, d'offrir au Seigneur celui-là qu'il vous avait donné lui-même comme premier pasteur-évêque, il y a cinq ans — Le Seigneur vous le revaudra.

Kandi et Porto-Novo comme diocèses, ne peuvent plus ne pas être liés désormais.



Le premier bain de foule de Monseigneur Agboton, évêque de Porto-Novo.

Leur Alliance en Jésus-Christ est désormais consommée: Dieu l'a ainsi voulu — Puisse-t-elle être féconde pour que du Nord au Sud de notre pays et de notre Eglise, sans exclure l'Est et l'Ouest, la Croix du Christ solidement implantée, puisse rassembler notre Eglise et notre pays en un peuple et famille unie où tous et

toutes se diront et se sentiront frères et sœurs, fils et filles du même Dieu et Père.

Je ne voudrais pas terminer cette adresse, sans me tourner à nouveau vers vous, Eminence et cher père, pour vous redire toute ma gratitude et mon attachement. Se serait trop long à raconter. Mais mon cœur déborde de souvenirs, et ma vie

se souviendra toujours. Merci et merci pour tout.

Merci à chacun de vous de notre Conférence épiscopale du Bénin au grand complet par le cœur et la présence, malgré l'absence physique seulement de Monseigneur Monsi-Agboka d'Abomey et Vieira de Djougou et de Ganyé, évêque de Dassa. Merci à notre président Monseigneur Assogba, archevêque de Cotonou; merci à Monseigneur N'Koué de Natitingou, merci à Monseigneur Victor Agbanou, administrateur du diocèse de Lokossa. Merci à vous les triplés de cette année jubilaire, don de Dieu à notre Eglise et pays. Monseigneur Agbachi, archevêque de Parakou, Monseigneur Adjou-Moumouni, premier évêque du nouveau diocèse de N'Dali, Monseigneur Clet Feliho à qui est échu le diocèse bien-aimé de Kandi.

Merci enfin à vous Monseigneur Pierre Nguyen van Tô, à vous ma gratitude personnelle et au Saint-Père le Pape Jean-Paul II que vous représentez ici, chez nous. Veuillez bien être pour nous auprès de lui l'interprète de notre attachement filial et reconnaissant et l'assurer que tout s'est bien passé comme vous l'avez constaté.

Merci à tous sans oublier personne.

Que Dieu nous garde et nous unisse dans un seul et même Amour ! Amen.



Les félicitations du gouvernement par Bruno Amoussou, ministre du plan représentant le chef de l'Etat.



Les félicitations de l'Assemblée nationale par Adrien Houngbédji, son président.

EGLISE — INTRONISATION EPISCOPALE

REPLI DE RECONNAISSANCE AU SEIGNEUR, JE PARS EN AIMANT TOUS ET CHACUN

« La Croix du Bénin » : Excellence, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II vient d'accéder à votre désir d'aller à la retraite et a choisi un fils du terroir bien connu de vous pour prendre votre succession à la tête du diocèse de Porto-Novo. A l'instar du vieux sage Siméon, comment le vivez-vous ?

Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah : Comme le stipule le Code du Droit canonique au canon 401, § 1 à 75 ans, j'ai demandé au Saint-Père de me décharger de ma responsabilité à la tête de l'Eglise de Porto-Novo. L'attente a été longue. Enfin le Souverain Pontife accepte ma démission et en me nommant Administrateur Apostolique, il me donne comme successeur celui qui a été avec le Père Lazare Shanu, de vénéralité mémoire, mon Vicaire Général, Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton, évêque émérite de Kandi.

La grâce du Seigneur m'a assisté. Elle ne lui fera pas défaut.

Maintenant je peux partir laissant la place à un pasteur dynamique qui a déjà donné ses preuves comme mon Vicaire général et comme évêque de l'Eglise du Christ qui est à Kandi. Pour ma part, là où je serai, je ne cesserai pas de travailler. On est prêtre pour toujours et toujours disponible pour le service de l'Eglise.

nous déclare Monseigneur Vincent Mensah au cours d'une interview exclusive

Je souhaite à mon successeur un ministère fluctuant. Qu'il jouisse de la collaboration franche et généreuse du presbyterium et de tout le peuple de Dieu.

« La Croix du Bénin » : Excellence, nommé deuxième évêque de Porto-Novo le 21 septembre 1970 par le Pape Paul VI et sacré le 19 décembre suivant à Porto-Novo même par le Cardinal Zougrana, que Dieu vient de rappeler à Lui, vous venez de passer près de trente ans à la tête de ce diocèse. Pouvez-vous nous dire quelles ont été vos joies et vos peines et surtout les événements qui vous ont le plus marqué comme pasteur de cette circonscription ecclésiastique ?



S. Exc. Mgr. Vincent Mensah, évêque émérite de Porto-Novo.

Au moment où je quitte ce diocèse que j'ai aimé de tout mon cœur depuis que Dieu me l'a confié pour en être le Pasteur, je suis rempli de reconnaissance au Seigneur.

Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah : Vous venez d'évoquer le nom du Cardinal Zougrana qui a toujours été pour moi un grand frère. C'est lui qui m'a sacré et je garde de lui un très émouvant souvenir. J'aurais été au Burkina Faso pour ses obsèques, si je n'avais pas été retenu par le sacre de nos trois jeunes confrères dans l'épiscopat. Sa mémoire reste gravée dans mon cœur et je demande au Seigneur d'accueillir son serviteur qui pour moi reste un exemple de l'évêque simple, discret et pauvre.

Il y a eu des peines certes, mais l'essentiel demeure le travail de conversion en vue d'une générosité plus grande et d'un sens plus aigu de la charité.

Ma joie, c'est que la foi s'est enracinée quand même; les agents pastoraux ont fait progresser le travail de la catéchèse et du développement.

Ma joie, c'est qu'avec la diminution du nombre des missionnaires, le clergé diocésain s'est accru grâce à une pastorale systématique des vocations. Dieu m'a accordé de conférer le sacrement de l'ordre à presque tous les prêtres autochtones exerçant leur ministère dans le diocèse.

Ma joie enfin, c'est que non seulement le synode diocésain a été initié mais il a été clôturé un an après. Les décisions et décrets du synode ont été promulgués.

Je m'en réjouis non pas tant pour moi que pour mon successeur qui y trouvera le point de l'évangélisation du diocèse. Il y relèvera bien des éléments utiles pour tracer sa ligne d'action pastorale propre.

Pendant près de trente ans de service on ne peut pas ne pas marquer un diocèse. Tout est pour la gloire de Dieu !

Je pars en aimant tous et chacun.

Propos recueillis par Barthélemy Assogba Cakpo

JE CROIS QU'IL Y A EU UN ÉTAT DE GRÂCE POUR LE DIOCÈSE DE KANDI C'EST CELA QUE JE VOUDRAIS OFFRIR AU SEIGNEUR COMME ACTION DE GRÂCE

nous déclare Monseigneur Agboton au cours d'une interview exclusive

« La Croix du Bénin » : Excellence, le jeudi 5 janvier 1995, alors que vous étiez curé à la paroisse de Malanville, le Saint-Père fit tomber deux heureuses nouvelles : l'érection du diocèse de Kandi, le septième du Bénin, et votre nomination épiscopale à la tête de cette nouvelle Eglise particulière.

Pouvez-vous, Excellence, nous résumer l'état des lieux quant à l'évangélisation de cette circonscription ecclésiastique et nous faire partager aussi vos joies et vos peines tout au long des cinq ans que vous y avez passés ?

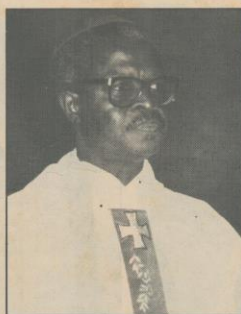
Monseigneur Marcel Honorat Léon AGBOTON : Je ne pense pas qu'il m'appartienne de faire un bilan. Je laisse plutôt les autres le faire. Je laisse surtout Dieu Lui-même voir ce qui a été fait et l'apprécier.

Ce que je peux dire, c'est que Kandi était un diocèse de toute première évangélisation. Et si j'ai été nommé à la tête de ce nouveau diocèse né de la partition de Parakou, c'était pour permettre à l'évangélisation, à la mission de se rapprocher un peu plus des fidèles; c'était donc pour une évangélisation plus étendue et plus approfondie comme je l'avais dit lors de mon sacre. C'est à cela donc que je me suis attelé avec mes agents pastoraux.

Nous avons pu ainsi élargir le cercle des paroisses.

À mon arrivée à la tête du diocèse, il y avait cinq paroisses; je le laisse aujourd'hui avec neuf paroisses. Une dixième est en cours de création en pays « bo »; mais il appartient au nouvel évêque de l'apprécier.

Ensuite, il fallait doter le diocèse d'infrastructures d'accueil, de logements pour les agents pastoraux. Ainsi l'évêché est achevé, j'en ai intégré depuis bientôt trois mois. Les presbytères de Malanville, de Gansosso, de Somsoro et de Karimama ont été construits grâce à la coopération de tous. On a même pu déjà lancer un centre de pèlerinage; nous y avons fait déjà deux pèlerinages (en 1999 et en 2000). Par ailleurs, beaucoup de communautés villageoises sont



S. Exc. Mgr. Agboton

la Société des Missions Africaines (S.M.A.), des prêtres diocésains. Il n'y en avait pas beaucoup mais ils étaient d'un zèle admirable, aidés par les religieuses qui ne craignaient pas de prendre aussi des communautés en charge. Donc c'est à ce niveau que se situe le bilan le plus important, ce chemin de Jésus a été proposé et

puis très largement on s'est rapproché de toutes les couches.

Personnellement, je revenais très fatigué des visites pastorales, mais très heureux et comblé. Parce que je rencontrais des communautés qui n'attendaient même pas que l'évêque vienne avant de se prendre en charge. Il y a des endroits où elles ont déjà bâti leur chapelle avant même que l'évêque ou le prêtre ne soit là. Je crois qu'il y a eu un état de grâce pour le diocèse de Kandi. C'est cela surtout que je voudrais offrir au Seigneur non pas comme un bilan, mais comme une action de grâce. Bien sûr, le diocèse s'éveillait; après cinq ans, on sent un peu plus le diocèse, on voit à peu près les pistes dans lesquelles on pourrait aller; ce qu'on pourrait éviter.

Inutile de vous dire qu'il y avait beaucoup de projets encore qu'ensemble avec les agents pastoraux on imaginait. Mais l'Eglise étant une continuité et une seule et même famille, je crois que le nouvel évêque, Monseigneur Clet Féliho, qui est un grand pasteur et qui connaît bien le diocèse est tout à fait indiqué pour aller dans ces directions. Il sera à même encore d'améliorer et d'ouvrir de nouvelles pistes.

Je reste très reconnaissant au diocèse de Kandi, parce que là, j'ai découvert réellement une autre dimension de la vocation (Lire la suite à la page 12)

JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

LE NOUVEL ACCORD DE PARTENARIAT ACP/UE ET LES CONTRAINTES DE LA GLOBALISATION

L'actuel accord de partenariat entre l'Union européenne (Ue) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Acp) signé le 23 juin dernier à Cotonou (Bénin) comporte trois principaux piliers : les préférences commerciales, le dialogue politique et la coopération technique et financière. Bien des aspects de ces trois volets sont des implications de la globalisation des échanges.

I — LE COMMERCE

Pour encourager la croissance et la diversification des exportations des pays Acp et favoriser leur insertion dans l'économie mondiale, l'Union européenne leur accorde, à travers la Convention, deux types de préférences sur le marché européen. D'une part, la quasi totalité de leurs exportations sont exonérées de droits de douanes, à l'exception des produits agricoles «sensibles» comme les céréales, protégés par la politique agricole commune de l'Ue. D'autre part, certains pays Acp fournisseurs traditionnels de l'Europe en matière de banane, viande bovine, sucre et rhum continueront à bénéficier d'un libre accès à des quantités spécifiques. Le protocole sur les bananes annexé à la quatrième convention de Lomé n'a pas été reconduit dans le nouvel accord. De même, le rhum est menacé par les accords zéro zéro signés entre l'Ue et les Etats-Unis. Il est bien connu que le bilan de ces préférences accordées dès l'origine des Conventions de Lomé est mitigé : la part des exportations des pays Acp sur le marché européen a diminué de plus de moitié entre 1975 et 1998 en passant de 6,7% à 3%, et seulement 60% des exportations demeurent concentrées sur dix produits.

PRÉFÉRENCES NON CONFORMES AUX RÈGLES DE L'OMC

Le premier point d'achoppement lié aux contraintes de la globalisation des échanges est l'incompatibilité du système de préférences commerciales avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (Omc). En effet, le traitement préférentiel non réciproque constitue une violation flagrante du principe de non-discrimination contenu dans l'article 1^{er} du Général agreement on tariffs and trade (Gatt), le texte de base de l'Omc. Celui-ci dispose, en effet que toute faveur accordée à un pays ou groupe de pays en matière d'accès au marché doit être automatiquement accordée à tous les membres de l'Omc. Or c'est uniquement aux Etats Acp que les préférences sont accordées. Pour surmonter la difficulté, les Acp et l'Europe négocient depuis mars 2000, la possibilité d'une dérogation avec l'organisation mondiale chargée de la régulation du commerce. Ils ont tous bon espoir que l'Omc accepte cette exception à la règle. "Après cet échec du sommet de Seattle, les intégristes du marché ont commencé par comprendre que tous les pays n'ont pas la même force pour se concurrencer. Ils sont aujourd'hui plus ouverts à la négociation", explique Karin Junker de l'Assemblée parlementaire Acp/UE. «L'Omc va aussi échouer si elle refusait d'accorder la dérogation», avertit Peter Gakuru, chef de la division commerciale du Secrétariat général des Acp, qui rappelle que les pays de son

groupe et les 16 Etats de l'Union européenne représentent plus de la moitié des membres de l'Omc.

LES ACCORDS DE LIBRE ÉCHANGE

Par delà l'optimisme qu'affichent les officiels des Acp et de l'Ue, les deux partenaires sont conscients que le statu quo n'est pas viable à moyen ou long terme. «A la longue, les préférences commerciales ne seront plus possibles. Puisqu'à chaque négociation, nous sommes obligés de concéder quelque chose aux autres partenaires de l'Omc. Le prix politique de cette concession devient trop cher pour nous», souligne avec force Holger Tantz de la Représentation permanente de l'Allemagne auprès de l'Union européenne. La solution qui a été trouvée est de négocier à partir de 2002 des accords de libre échange entre l'Union européenne et certains groupements régionaux existant par les Acp; une initiative qui pourrait déboucher sur la création de trois zones de libre échange entre l'Europe et l'Afrique, les Caraïbes et les Iles du Pacifique respectivement. Les contrats de libre échange visent à libéraliser, sur une période de 12 ans, le commerce à hauteur de 95% pour les pays européens et 75% pour les Etats Acp. Pour Henri Bernard Soullignac Lecomte, «De tels accords représentent un pari risqué : leur impact sur la croissance et le développement des Acp est incertain, leur faisabilité douteuse, tant sur le plan technique que politique, et ils pourraient gêner l'intégration des pays Acp dans le système multilatéral. En attendant cette libéralisation, le nouvel accord a prévu que le système préférentiel sera maintenu pendant une période transitoire qui va durer de 2000 à 2008. Reste à savoir si l'Omc donnera son aval à ce montage dont la conformité au principe de non-discrimination de l'Omc reste discutée.

II — LE DIALOGUE POLITIQUE

En dehors de cette interrogation, le dialogue politique qui constitue le deuxième pilier de l'accord Acp/UE est, lui aussi, sujet à problèmes. Au respect des droits de l'homme, de la démocratie

et de l'Etat de droit qui figuraient déjà dans l'accord de Lomé IV, la nouvelle convention a ajouté le respect de la bonne gouvernance, notamment la lutte contre la corruption. Elle indique que si l'un de ces éléments essentiels était violé par un des Etats partenaires, l'Ue engagerait avec ce dernier des consultations pouvant aboutir à la suspension de la coopération. Tout en signant l'accord, les pays Acp sont très réservés sur ces dispositions. Par le passé expliquent-ils, l'application de ce volet a abouti à des discriminations. Par exemple, pendant que le Togo était sanctionné pour avoir truqué les élections, la Côte-d'Ivoire semble avoir bénéficié d'un traitement de faveur après le coup d'Etat du général Guei en décembre 1999. Sur un autre plan, la Tunisie qui a un accord de libre échange avec l'Ue, s'illustre, aux portes de l'Europe, dans des violations massives et graves des droits de l'homme sans être nullement inquiétée. «Le dialogue politique sera facilité et fructueux s'il est fondé sur les principes de l'égalité et de véritable partenariat et ne vise pas la seule promotion des intérêts de l'une des parties. Il ne doit pas davantage se fonder sur la justification a posteriori de conditionnalités ou d'actions unilatérales de l'une des parties», a prévenu la déclaration des ministres africains réunis en 1997, à Lomé pour apporter leur contribution au sommet Acp de Libreville. En d'autres termes, les pays Acp ne souhaitent pas que le respect des critères du dialogue politique fonctionne comme des conditionnalités de la coopération technique et financière.

III — LA COOPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Ce dernier point qui constitue le troisième pilier de l'accord comporte, certes des innovations intéressantes. Mais il recèle quelques aspects susceptibles de créer des conflits. Au titre des nouveautés, on peut signaler une certaine évolution de l'assistance : des programmes d'aide aux projets, on est passé aussi aux programmes d'aide budgétaire et sectorielle. Il n'y aura aucune réduction de la portée de la

coopération actuelle. Seulement, contrairement aux anciennes pratiques, aucune ressource ne sera bloquée pour un but spécifique. Par exemple avant, chaque Etat Acp avait droit à un fonds destiné à l'éducation. Cette enveloppe éducative n'est plus un droit acquis. Il aura une programmation glissante.

Les instruments utilisés pour octroyer l'aide au développement ont été ramenés de onze à deux. Désormais, la totalité des ressources du Fonds européen de développement sera acheminée par deux canaux : une enveloppe qui regroupera toutes les aides non remboursables soit près de 13 milliards d'Euro près de 7800 milliards de F CFA (plus les 9 milliards d'euros soit près de 5.400 milliards de F CFA de reliquat du neuvième Fed) et une enveloppe de facilité d'investissement qui fournira des capitaux à risques et des prêts au secteur privé. Cette dernière cagnotte a pour objectif de promouvoir le développement d'entreprises dans les pays Acp. Elle remplacera les capitaux à risques et bonifications d'intérêts de Lomé IV. La gestion des 2.200 milliards d'Euro (1320 milliards de F CFA) dont elle est dotée sera confiée à la Banque européenne d'investissement.

La coopération dans le cadre de la convention de Lomé a privilégié le niveau étatique. Il s'agit maintenant de lui ajouter la coopération au niveau local. Il s'agit en fait d'un approfondissement de la coopération décentralisée.

L'aspect de la coopération qui pourrait créer des conflits est l'obligation faite aux pays Acp de consulter les acteurs de la société civile et du secteur privé lors de la définition des politiques et stratégies de développement.

La première difficulté est que la notion de société civile et ses contours sont encore flous dans les pays du Sud. «Chez nous, la société civile est encore un fourre tout. Il n'est pas exclu qu'il y ait des incompréhensions entre nous et les Européens au niveau de la définition de ce concept», a reconnu un ambassadeur africain auprès des Acp. L'autre faiblesse de cette disposition est que la Convention n'a pas défini les modalités concrètes de l'implication des acteurs non gouvernementaux au processus de développement. Par ailleurs, «il y a dans l'accord des précautions de langage qui peuvent permettre aux Etats de bloquer la participation de la société civile», précise Gordon Deuchars, un membre du Comité de liaison des Ongs européennes auprès de l'Ue. «Le succès de cette disposition est encore incertain. C'est un des enjeux politiques de la coopération dans les années à venir», insiste-t-il.

Il va donc falloir trouver un contenu opérationnel à la coopération décentralisée en mettant peut-être en place des structures de dialogue et de concertation entre l'Etat et la société civile. Mais, vu le flou qui entoure le concept de société civile, il n'est pas exclu que les autorités politiques ou des fonctionnaires créent des associations et autres organes de la société civile pour tromper la vigilance de leurs partenaires européens.

CES PLANTES UTILES...

(Suite de la page 4)

Une menace qui pèse sur le henné, arbuste qui pousse à l'état sauvage en Guinée, au Sénégal et au Mali. Les quelques producteurs qui en ont tenté une culture organisée estiment l'opération plus rentable. La plupart abandonnent. Pourtant les feuilles de henné séchées servent à colorer cheveux et tissus et s'utilisent même comme condiment dans des recettes culinaires.

On peut aussi ajouter les plantes fourragères à la liste des ressources agricoles oubliées. Il en existe 4.000 en Afrique, d'après un bilan publié par le réseau électronique francophone d'information (REFER). Seules 200 espèces sont plus ou moins cultivées.

La mobilisation, pour identifier les ressources agricoles du continent commence seulement à s'organiser. Principalement à l'initiative des organismes internationaux tels que le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) qui finance, à hauteur de 36.000 dollars soit 21.600.000 F CFA, des bourses de recherches sur la biodiversité en Afrique. Mais encore faudra-t-il briser les réticences des producteurs méfiants à l'égard de cette culture à la rentabilité incertaine, et convaincre les consommateurs des villes, souvent réticents à changer d'habitude alimentaire. Un phénomène qui n'est pas limité à l'Afrique. «Une vingtaine de plantes seulement assurent 80 % de l'alimentation humaine», souligne l'agro-économiste canadien Jean Marc Fleury.

Yolande S. Kouamé

Emmanuel Vidjinnagni ADJOVI

ECONOMIE — DEVELOPPEMENT

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE : QUEL BILAN POUR LA CEDEAO ?

Chargées d'histoires, de doutes, de déceptions mais aussi de quelques succès, les années se suivent et l'union économique ouest-africaine poursuit sa marche.

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) vient de franchir ses vingt-cinq ans d'existence. Avec faste, cet anniversaire a été commémoré au sommet par les États membres de la communauté économique, réunis en marge du vingt-troisième sommet, le samedi 27 mai dernier à Abuja (Nigeria).

Créée à Lagos au Nigeria en 1975 pour servir de trait d'union entre seize États de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO poursuit, cahin caha, la réalisation de ses objectifs d'intégration économique sous-régionale malgré les temps durs que traversent, en particulier les États membres. Selon les responsables en exercice de la CEDEAO et à son actif, on peut aujourd'hui noter entre autres :

- la dotation de la communauté économique d'un drapeau et d'un hymne ;
- l'institution d'un passeport CEDEAO ;
- la création d'EcoBank, une institution financière dans l'espace CEDEAO, etc.

Cependant, force est de constater, après vingt-cinq années d'expériences que le but réel que la communauté économique s'est assigné n'est toujours pas atteint. Mieux, les performances enregistrées tant au niveau de l'intégration économique qu'au niveau de l'idéal communautaire ne sont guère brillantes. Pourtant, à l'origine, la CEDEAO semblait avoir les moyens de sa politique eu égard à l'abondance de ses ressources : 25 %

du potentiel énergétique mondial s'y trouvent, dont 95 % du pétrole consommé en Afrique. Le Nigeria à lui seul, se distingue par ses impressionnantes ressources :

- pétrole (20 milliards de barils),
- gaz naturel (2 400 milliards de barils),
- charbon (6 500 milliards de tonnes),
- potentiel hydraulique (15 000 mégawatts)...

D'autres pays tels que : la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Bénin, le Sénégal, le Liberia peuvent également retenir l'attention par rapport à leurs ressources : l'hydraulique, l'uranium, le pétrole et autres, même si c'est à un niveau bien plus modeste.

Curieusement, vingt-cinq (25) ans après, les États membres de la CEDEAO ne semblent pas avoir tiré le meilleur parti de toutes leurs potentialités économiques qui ne sont pas seulement énergétiques mais aussi agricoles, humaines et commerciales. En effet, la conjugaison et l'imbrication de l'ensemble des marchés nationaux des États membres composés de près de 220 millions de consommateurs auraient pu séduire et attirer de vrais et importants entrepreneurs avec une meilleure organisation et une réelle volonté de coopérer. Mais hélas ! et la conséquence est que les résultats attendus n'ont pas été à la mesure des espoirs, notamment du point de vue des investissements et des échanges commerciaux. Et si l'on s'en tient à certaines données statistiques, on ne peut que s'étonner que les échanges commerciaux entre les partenaires de la CEDEAO représentent à peine 5 % du commerce sous-régional, comparés à l'ensemble des trans-

sactions internationales. Cette situation est d'autant frappante que la plupart des pays de la CEDEAO produisent presque tous les mêmes produits agricoles, artisanaux, industriels, etc. Économiquement et industriellement cela ne peut être rentable et détruit même pratiquement les bases d'une véritable coordination devant déboucher sur une réelle intégration. À tout cela s'ajoutent les problèmes monétaires et financiers résultant de la multiplicité des monnaies dont certaines sont inconvertibles dans la sous-région. Ce qui rend parfois difficiles les transferts de fonds de certains pays à d'autres au sein même de la communauté économique. Ce sont là autant d'obstacles au commerce et aux investissements dans la sous-région et qui, malheureusement, limitent le rayonnement tant souhaité de la CEDEAO.

Après vingt-cinq années d'existence et vingt-trois sommets de travail et de réflexion, beaucoup d'espoirs se sont, bien entendu, évanouis : le sous-développement de la région a atteint aujourd'hui un degré inquiétant. D'autre part, la balkanisation, les conflits armés... soutenus, hélas ! par les puissances extérieures et l'argent continuent de déchirer le continent africain. Ainsi les convulsions et les crises politiques et autres guerres civiles continuent d'accabler la sous-région ouest-africaine.

À l'instar de tout ce qui précède et à l'image des organisations sœurs de la sous-région, la CEDEAO s'est vue plus d'une fois obligée de jouer les bons offices dans un certain nombre de différends inter-États, de rébellion de tous genres et autres guerres de leadership que certains de ses membres, en sous main, entretiennent ou attisent comme actuellement c'est le cas de ce qui se passe en

Sierra Leone. Et lorsqu'on sait que ces situations de tension ont toujours été légion sur le continent africain depuis des décennies, on imagine aisément tout ce que la CEDEAO et autres institutions sous-régionales ont perdu en ressources, énergies, temps de réflexion et d'action... au détriment des impératifs du développement économique. Et puisque, tout naturellement, la prospérité économique est fonction de la stabilité politique et du travail acharné, bien fait et soutenu, il est de bon ton que la CEDEAO qui se veut un instrument de regroupement économique, de croissance et de paix ne puisse pas rester indifférente au spectre des guerres civiles et des conflits ethniques qui embrasent les pays qui la composent. Ne disposant pas d'une réelle autorité supranationale, la CEDEAO s'est à peine acquittée de cette mission qu'elle s'est assignée faute de logistiques adéquates. Par ailleurs, il est indéniable qu'elle n'a pas les moyens nécessaires de coercition pour faire exécuter ses décisions et sanctionner au besoin les pays qui ne s'y conforment pas. Ces faiblesses congénitales expliquent la situation dégradante de ce qui se passe présentement en Sierra Leone — situation devant laquelle les décisions de la CEDEAO semblent dérisoires. Mais pouvait-il en être autrement ? Certainement non. D'autant que, il faut le souligner, la CEDEAO n'a en vérité pas les moyens de sa politique.

À preuve, elle est incapable de prendre toute seule en charge les 3 000 soldats de maintien de la paix qu'elle est déléguée à envoyer en Sierra Leone, trouvant alors le détour de les verser à la MIMUSIL (Force de maintien de la paix des Nations unies) en Sierra Leone.

Au demeurant, les États membres de la Communauté doivent accepter la consécration de la supranationalité, la reconnaissance de la CEDEAO comme seule Communauté économique de la sous-région, le caractère exécutoire des décisions de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de même que celles du conseil des ministres, ainsi que la création effective de nouveaux organes tels que le parlement, le conseil économique, social et culturel...

Indéniablement les rapports de la CEDEAO révèlent chaque année des indices alarmants du marasme économique et social caractérisant de cette partie du continent africain. Il faut, spécialement en cette période de mondialisation contraignante, rompre impérativement avec les sentiers battus pour regarder en face la souffrance des populations. Les ressortissants des pays de la CEDEAO sont et demeurent les premiers responsables de leur destin. Un destin qui ne dépend nullement des flots de discours que l'on prononce souvent à l'occasion des différents sommets de la communauté économique. Il dépend avant tout et surtout d'une réelle volonté politique des chefs d'État des pays membres de la CEDEAO. Sans hypocrisie, ces derniers doivent s'évertuer à placer l'intérêt général au-dessus des intérêts personnels et égoïstes. Le développement de l'Afrique de l'Ouest sur fond d'intégration est à ce prix. Nous devons nous convaincre en vrais Africains, que nous devons être les constructeurs de notre propre avenir et les bâtisseurs de notre continent.

Alain Sessou

JE CROIS...

(Suite de la page 11)

d'un pasteur, proche de son peuple, des petits, des gens simples. Et jamais, jamais dans ce diocèse, je n'ai senti que je n'étais pas chez moi. Je me sentais accueilli dans toutes les communautés que je visitais, et pour moi, c'est important. La barrière de langue ne gênait pas du tout les gens : il y avait même une communauté au-delà des langues et du langage. Je m'efforçais aussi d'apprendre les langues, surtout le dendi que j'avais pris en particulier comme langue d'évangélisation et de proposition du chemin de Jésus.

Je voudrais remercier toutes ces communautés qui m'ont donné la conviction que j'étais chez moi, chez elles et qu'elles étaient aussi, à part entière chez elles dans le cœur du pasteur que je suis.

«La Croix du Bénin» : Excellence, un nouvel appel vous parvint le 29 avril 2000 : vous devez aller servir comme pasteur de votre diocèse d'origine, celui de Porto-Novo, et cela suite au départ à la retraite bien méritée de son Excellence Monseigneur Vincent Mensah.

Comment entrevoiez-vous votre nouvelle mission pastorale ?

Monseigneur Marcel Honorat Léon AGBOTON : Vous savez, dès qu'un évêque est nommé, il n'a plus de diocèse d'origine : il devient évêque de toute l'Eglise universelle. Par conséquent, je ne retourne pas dans mon diocèse d'origine : je vais dans un autre service d'Eglise tout comme j'étais à Kandji. J'ai même la conviction que je me sens presque envoyé par le diocèse de Kandji au diocèse de Porto-Novo. Et comme j'ai eu à le dire lors de ma nomination en tant qu'évêque de Porto-Novo, c'était les diocèses du sud qui envoyaient des «Fidei Donum» au nord ; maintenant, moi je me sens envoyé par le diocèse de Kandji, un jeune diocèse, vers un diocèse déjà ancien. C'est ainsi que je vois ma mutation à Porto-Novo. Je me sens envoyé de Kandji qui était mon diocèse, vers un autre diocèse tout comme quel qu'un d'ailleurs pourrait être envoyé dans un autre diocèse. Un évêque est toujours à la disposition de l'Eglise universelle. Je ne retourne donc pas à mon diocèse. D'ailleurs, j'ai quitté Porto-Novo il y a vingt-cinq ans ; j'ai traversé presque tout le Bénin, de Porto-Novo à Malanville ; maintenant je retourne de Malanville à Porto-Novo, c'est toujours le même service d'Eglise et en tant qu'évêque de Porto-Novo, je me sens aussi responsable du diocèse de Kandji que du diocèse de Djougou, de Natitingou, de Parakou, etc. Un évêque est toujours au service de

l'Eglise universelle. Je voudrais que mes chrétiens du diocèse de Porto-Novo me reçoivent en tant que tel, comme un évêque en charge de toute l'Eglise universelle dont la portion de Porto-Novo est à part.

À Porto-Novo, j'attends d'y être. À Porto-Novo, il y a déjà une tradition pastorale initiée et vécue par mon prédécesseur avec les agents pastoraux. Je voudrais rentrer dans ce mouvement avec eux et ensemble, nous dégagerons les priorités à approfondir, à initier et les élan nouveaux à donner. «Car il faut toujours mieux faire aujourd'hui qu'hier, et mieux demain qu'aujourd'hui», pour utiliser une expression du Cardinal Gantin.

Je n'ai aucune idée préconçue pour le moment ; j'attends d'entrer dans ce diocèse et avec les agents pastoraux ainsi qu'avec le peuple des fidèles qui est là, nous continuerons de bâtir l'Eglise, mais la bâtir «Eglise-Famille» tout comme mon prédécesseur. Chacun apportera son souffle et charisme ; mon charisme à moi ne peut être que celui qu'exprime ma devise : «Je suis ton serviteur et fils de ta servante. Serviteur de l'Eglise, fils de l'Eglise, serviteur de Jésus et serviteur comme Marie».

Propos recueillis par
Alain Sessou et Guy Dossou-Yovo